

Avant-propos

Articulée en 6 chapitres, l'édition 2017 de la monographie maritime de la façade Sud-Atlantique s'est enrichie de nouvelles thématiques et propose désormais un large panorama des activités en mer et sur le littoral pendant l'année écoulée. Fruit d'un travail de synthèse réalisé à partir de nombreuses données collectées auprès des services et partenaires institutionnels de la DIRM Sud-Atantique, cette édition traite en premier lieu des activités maritimes en région Nouvelle-Aquitaine : pêche, conchyliculture, transport maritime, plaisance, industrie navale, énergies marines renouvelables... Elle aborde également les thématiques liées à la préservation de l'environnement marin, au patrimoine naturel et culturel, ainsi que quelques éléments essentiels de démographie.

Cet état des lieux annuel de la mer et du littoral en Nouvelle-Aquitaine se veut essentiellement descriptif. Il n'a pas pour ambition d'analyser les problématiques et les enjeux maritimes. Illustré de cartes, graphiques et infographies, ce document constitue un socle de connaissances des spécificités maritimes et littorales de la plus vaste des 8 régions côtières métropolitaines.

Forte de 723 kilomètres de linéaire côtier, la Nouvelle-Aquitaine est la première région conchylicole française. Mais au-delà des positionnements, c'est une forte identité maritime et littorale qui peut être mise en évidence : de vastes espaces naturels et paysagers remarquables, un patrimoine exceptionnel, des activités maritimes emblématiques, un littoral préservé de l'urbanisation massive, autant d'atouts qui expliquent une attractivité croissante, qu'elle soit touristique ou migratoire. L'enjeu majeur consiste à concilier cette attractivité aux impératifs de préservation et de développement durable des espaces maritimes et littoraux.

Ie vous souhaite une bonne lecture.

Éric LEVERT, directeur interrégional de la Mer Sud-Atlantique

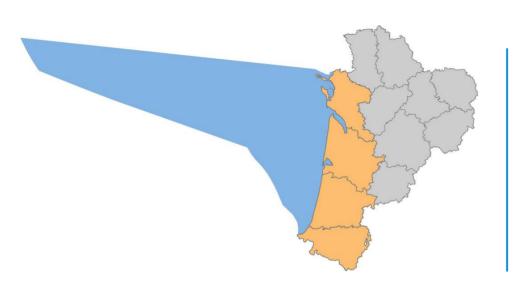


Sommaire

Chapitre 1. Éléments de cadrage	
1.1 Le cadre naturel	6
1.2 Le contexte économique	7
1.3 Le cadre administratif	9
Chapitre 2. Les activités maritimes	
2.1 La pêche maritime	12
2.2 La conchyliculture	18
2.3 Le transport maritime	22
2.4 La plaisance	27
2.5 La construction navale et l'industrie nautique	
2.6 Le dragage et les granulats marins	34
2.7 Les énergies marines renouvelables	37
2.8 La sécurité maritime	40
Chapitre 3. L'emploi et la formation professionnelle maritime	
3.1 Les gens de mer	43
3.2 La formation professionnelle maritime	46
Chapitre 4. L'environnement marin et littoral	
4.1 La protection du milieu marin	. 50
4.2 La qualité des eaux de baignade	53
4.3 La gestion des algues vertes	54
4.4 La collecte des déchets marins	55
4.5 L'évolution du trait de côte	56
4.6 La recherche sur l'environnement marin	57
Chapitre 5. Le patrimoine maritime et littoral	
5.1 Les phares	59
5.2 Le sentier du littoral	62
5.3 La protection des sites littoraux	63
Chapitre 6. Éléments de démographie	
6.1 La population du littoral	65
6.2 Les dynamiques démographiques	



Éléments de cadrage



723 km de linéaire côtier

90.000 km² d'espace maritime

4 départements littoraux

140 communes littorales

550.000 habitants sur le littoral

Q La Nouvelle-Aquitaine maritime

Bordée par le Golfe de Gascogne, la façade maritime de la région Nouvelle-Aguitaine, ou « façade Sud-Atlantique » s'étend du nord au sud sur une distance au droit d'environ 300 km pour plus de 720 km de linéaire côtier. Elle s'étire au nord de la commune de Charron en Charente-Maritime, dans la baie de l'Aiguillon sur la rive gauche de la Sèvre Niortaise, jusqu'à la commune d'Hendaye au sud, dans les Pyrénées- Atlantiques, à la frontière francoespagnole. Elle comprend les 4 départements littoraux de la région Nouvelle Aquitaine, soit respectivement du nord au sud : la Charente-Maritime, la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

1.1 Le cadre naturel

Les eaux maritimes au large de la région Nouvelle-Aquitaine couvrent un peu moins d'un guart de l'ensemble des eaux métropolitaines, soit 90.000 km² dans les limites de la zone économique exclusive.

4 grands secteurs peuvent être distingués :

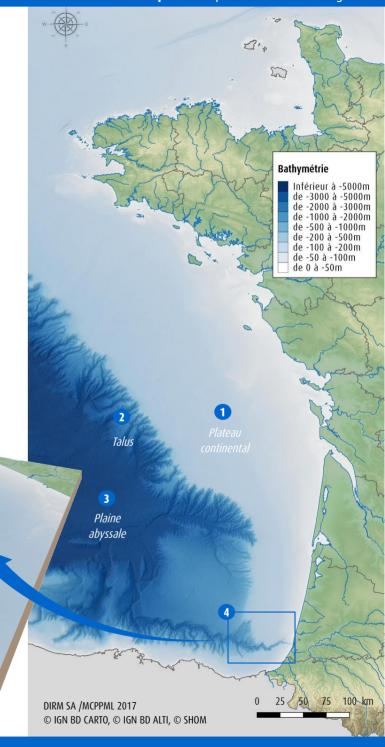
- 1. Le plateau continental se caractérise par une pente douce et peu d'irrégularités. Les fonds y sont compris entre 0 et 200 mètres. La largeur du plateau continental suit un gradient Sud-Nord. Elle est assez faible au sud de la façade, environ 50 km, et est nettement plus importante au nord, plus de 200 km;
- 2. La marge continentale, entre le plateau et la plaine abyssale, se présente sous la forme d'un talus abrupt permettant d'atteindre des fonds inférieurs à -4000 mètres en seulement quelques dizaines de kilomètres et présentant de nombreux canyons sous-marins ;
- 3. La plaine abyssale au-delà du plateau continental atteint, dans les limites des eaux sous souveraineté, des profondeurs inférieures à moins 4000 mètres ;
- 4. Le gouf de Capbreton en limite sud du golfe de Gascogne est un long canyon, qui entaille le plateau continental. Il commence à quelques centaines de mètres de l'entrée du port de Capbreton et s'étend à l'ouest sur plus de 250 km dans les eaux espagnoles.

Quant au littoral, le linéaire côtier de la façade Sud Atlantique est de 723 km. Cela représente 14 % de l'ensemble du linéaire côtier métropolitain. A elles seules, les côtes de Charente-Maritime en représentent près de la moitié.

Les côtes de Gironde, en dehors du bassin d'Arcachon, et des Landes sont surtout composées de grandes plages sableuses rectilignes et présentent un linéaire relativement faible.

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire Observatoire National de la Mer et du Littoral

Le Gouf de Capbreton est un canyon sous-marin de 250 km de long, atteignant des profondeurs inférieures à -2000 mètres. Il sépare à Capbreton la zone pyrénéenne du plateau des Landes. Ce gouf, dont l'origine fut longtemps mystérieuse pour les scientifiques, est le témoin des vastes mouvements des plaques tectoniques qui ont éloigné la péninsule Ibérique de la France. Grâce à ce gouf naturel, les marins disposent d'un accès protégé au port de Bayonne : l'océan y est relativement plus calme par gros temps.



1.2 Le contexte économique

En Nouvelle-Aguitaine, l'économie maritime constitue une spécificité notable de l'économie régionale, avec plus de 49.000 emplois recensés par l'INSEE, soit 2,1 % de l'emploi total de la région.

En Gironde, dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, ce sont 29.100 personnes qui travaillent dans l'économie maritime, soit 2,2 % de l'emploi total de la région et 6,5% de l'économie maritime nationale. En Charente-Maritime, c'est 20.000 emplois, soit 2,8 % de son emploi total et 4,4 % de l'économie maritime nationale.

Dans l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine, le domaine du tourisme littoral regroupe plus de 60% des emplois maritimes : 18.900 personnes en ex-Aquitaine et près de 10.900 en Charente-Maritime. Le domaine des produits de la mer est le deuxième employeur, avec 9.000 emplois au total en Nouvelle-Aquitaine.

Le domaine de la construction et réparation de navires est bien représenté en Charente Maritime avec 2.000 emplois. Les 3 autres départements de la façade comptent 1.900 emplois. En Charente-Maritime, 47 % des emplois concernent la construction de bateaux de plaisance, et 72 % dans les 3 autres départements de la région Nouvelle Aquitaine.

La situation est inverse pour le domaine du transport maritime et fluvial : 500 emplois en Charente-Maritime et 1.500 au total pour l'ex-Aquitaine (Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques). Enfin, l'intervention publique, notamment dans les activités de défense, représente environ 2.300 emplois pour l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Ci-dessous , le front de mer et les exploitations ostréicoles de la commune de Rivedoux-Plage sur l'Île de Ré. Le bassin conchylicole de Marennes-Oléron dans le département de la Charente-Maritime, est le plus important centre de production des huîtres de France et même d'Europe. Il s'étend sur la partie sud-ouest de la Charente-Maritime et sa délimitation géographique s'applique à 27 communes littorales





















Transport maritime et fluvial 2.200 emplois

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire INSEE « L'économie maritime, des activités diverses et localisées »



QUELQUES

CHIFFRES CLÉS

DE L'ÉCONOMIE MARITIME **EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2016**

- 49.000 emplois dans l'économie maritime
- 4.592 marins professionnels français en activité
- Près de 40% de la production française conchylicole
- ▶ 300 millions d'euros de chiffre d'affaires pour la production conchylicole
- ▶ 88,7 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés par les halles à marée
- ▶ 700 millions d'euros de chiffre d'affaires pour la filière nautique
- **138.746** navires de plaisance immatriculés
- 20 millions de tonnes de marchandises traitées dans les ports de la région
- ▶ 50 escales de paquebots enregistrées à Bordeaux et 31 à La Rochelle



Synthèse des activités maritimes et littorales sur la facade Sud-Atlantique

 Principaux pôles d'activités maritimes, littorales et portuaires

Pêche maritime et aquaculture

- Principaux ports de pêche Halles à marée (criées)
 - Grands centres de production ostréicole
- Bassins ostréicoles
- Pêche côtière
- Pêche estuarienne
- Mytiliculture
- Pisciculture

Transport maritime et activités portuaires

- Grands ports maritimes (GPM) Terminaux portuaires spécialisés
- Ports de commerce décentralisés
- Ports d'escale de navires de croisière Pôles de construction/réparation navale
- Liaisons maritimes par bac
- Principaux axes de transit maritime
- Axes de transit maritime secondaires
- Liaisons maritimes (vedettes à passagers)
- Principaux phares en service

Activités nautiques et tourisme

Ports de plaisance structurants (>500 anneaux) Principaux pôles balnéaires

- Bassins de navigation de plaisance
- Zones de pratique du surf et sports de glisse

Toponymie et réseau de transport

- Préfectures
- Sous-préfectures
- Liaisons de type autoroutier
- Liaisons routières principales
- Réseau ferré

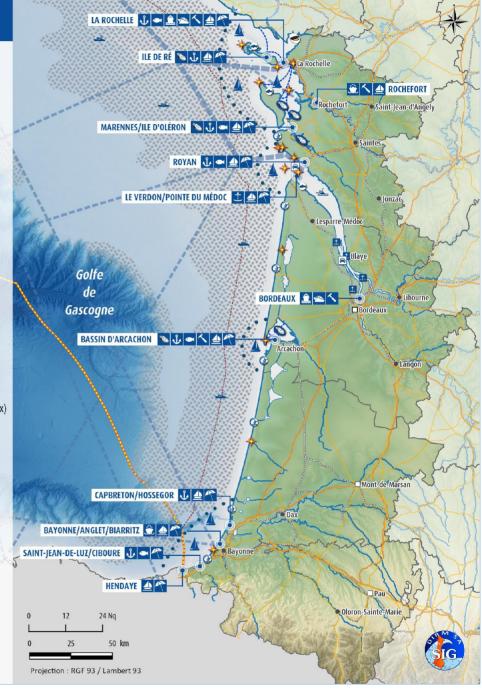
Limites en mer

- ---- Limite des eaux territoriales
- Limite de la zone économique exclusive

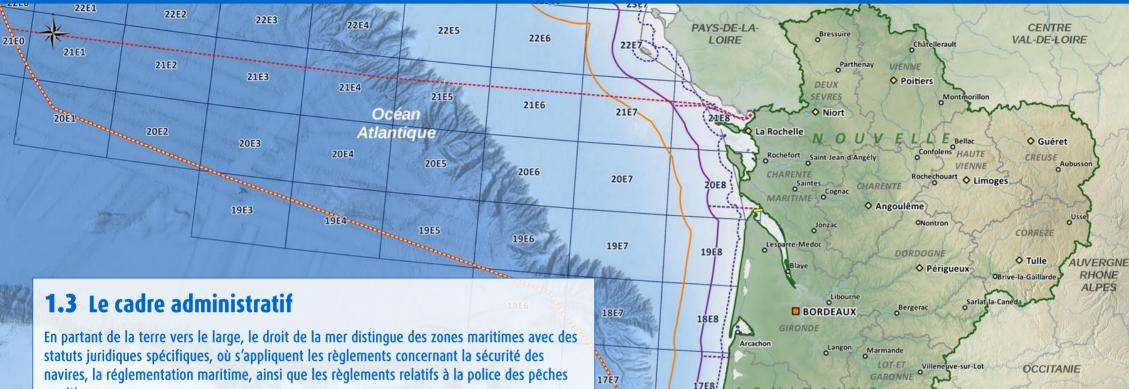
Sources: DIRM SA, MTES, SHOM

Copyrights: @ GEOFLA (IGN), @ BD ALTI (IGN), @ SHOM

Réalisation : DIRM SA / MCPPML - Février 2017



Éléments de cadrage Chapitre 01



6E7

maritimes.

Le domaine public maritime (DPM) intègre notamment le rivage de la mer (zone de balancement des marées) ou estran, les étangs salés, les eaux intérieures, les terrains acquis par l'État en bordure de mer pour la satisfaction d'intérêt public, les ports maritimes et certaines de leurs dépendances, jusqu'à la limite des eaux territoriales.

La zone économique exclusive (ZEE) est une zone en mer qui s'étend jusqu'à 200 milles marins des côtes. Elle est située au-delà de la mer territoriale et adjacente à celle-ci.

Le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) a subdivisé la ZEE en 27 sous-zones et en divisions, pour lesquelles sont attribués annuellement des quotas de pêche. L'État riverain ne peut v exercer une réglementation ni une police générale mais peut v défendre des droits souverains limitativement prévus par conventions (droits de pêche, exploitation des fonds...)

Le code rural et de la pêche maritime fixe la **limite de salure des eaux** dans les fleuves, rivières et canaux du littoral de la Mer du Nord, de l'Océan Atlantique, de la Méditerranée et de la Corse. Cette limite de salure des eaux détermine, dans les cours d'eau, la ligne de séparation entre le régime de pêche fluviale situé en amont et celui de la pêche maritime en aval.

Limite de la zone économique exclusive (200 Ng)

Limite de la zone contigüe (24 Ng)

Limites maritimes au large

Mont-de-Marsan

PYRENEES

Sources: DIRM SA, SHOM, ICES, IGN

© SHOM, © IFREMER, © EMODNet Réalisation : DIRM SA / MCPPML

Date: Septembre 2016

Copyrights: @ GEOFLA (IGN), @ BD ALTI (IGN),

- Limite des eaux territoriales (12 Ng)
- ---- Limite des 3 milles nautiques (3 Ng)

Limites maritimes administratives spéciales

- ---- Limite de compétence du préfet de région en matière de pêche maritime dans la ZEE
- ---- Limite de compétence des préfets de département en matière de domaine public maritime
 - Ligne de base droite
- Limite transversale de la mer (Gironde) Carroyage statistique CIEM (Conseil
 - international pour l'exploitation de la mer)

Unités administratives et toponymie

- Préfecture de Région
- Préfecture de Département
- Sous-Préfecture

Q Les communes littorales

La façade compte 140 communes soumises à la loi littoral, qui vise à encadrer l'aménagement de la côte pour la protéger des excès de la spéculation immobilière et à permettre le libre accès au public sur les sentiers littoraux. 73 de ces communes sont situées dans le seul département de la Charente-Maritime. Parmi ces 140 communes, 38 sont littorales des estuaires.

CHARENTE-MARITIME	50 SAINT-HIPPOLYTE	99 SAINT-GENES-DE-BLAYE
1 ILE-D'AIX	51 SAINT-JUST-LUZAC	100 SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE
2 ANGOULINS	52 SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE	101 SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
3 ARCES	53 SAINTE-MARIE-DE-RE	102 SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC
4 ARS-EN-RE	54 SAINT-MARTIN-DE-RE	103 SAINT-YZANS-DE-MEDOC
5 ARVERT	55 SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE	104 SOULAC-SUR-MER
6 AYTRE	56 SAINT-PALAIS-SUR-MER	105 TALAIS
7 BARZAN	57 SAINT-PIERRE-D'OLERON	106 LE TEICH
8 LE BOIS-PLAGE-EN-RE	58 SAINT-ROMAIN-SUR-GIRONDE	107 LA TESTE-DE-BUCH
9 BOURCEFRANC-LE-CHAPUS	59 SAINT-SORLIN-DE-CONAC	108 VALEYRAC
10 BREUILLET		
	60 SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	109 VENDAYS-MONTALIVET
11 CHAILLEVETTE 12 CHARRON	61 SAINT-THOMAS-DE-CONAC	111 LE VERDON-SUR-MER
	62 SAINT-TROJAN-LES-BAINS	
13 LE CHATEAU-D'OLERON	63 SAUJON	LANDES
14 CHATELAILLON-PLAGE	64 SOUBISE	112 BISCARROSSE
15 CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET	65 TALMONT-SUR-GIRONDE	113 CAPBRETON
16 LA COUARDE-SUR-MER	66 TONNAY-CHARENTE	114 GASTES
17 DOLUS-D'OLERON	67 LA TREMBLADE	115 LABENNE
18 ECHILLAIS	68 VAUX-SUR-MER	116 LIT-ET-MIXE
19 L'EGUILLE	69 VERGEROUX	117 MESSANGES
20 ESNANDES	70 YVES	118 MIMIZAN
21 ETAULES	71 PORT-DES-BARQUES	119 MOLIETS-ET-MAA
22 FLOIRAC	72 LE GRAND-VILLAGE-PLAGE	120 ONDRES
23 LA FLOTTE	73 LA BREE-LES-BAINS	121 PARENTIS-EN-BORN
24 FOURAS	GIRONDE	122 SAINTE-EULALIE-EN-BORN
25 LE GUA	74 ANDERNOS-LES-BAINS	123 SAINT-JULIEN-EN-BORN
26 HIERS-BROUAGE	75 ARCACHON	124 SANGUINET
27 L'HOUMEAU	76 ARES	125 SEIGNOSSE
28 LOIX	77 AUDENGE	126 SOORTS-HOSSEGOR
29 MARENNES	78 BEGADAN	127 SOUSTONS
30 MARSILLY	79 BIGANOS	128 TARNOS
31 LES MATHES	80 BLAYE	129 VIELLE-SAINT-GIRONS
32 MESCHERS-SUR-GIRONDE	81 BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	130 VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS
33 MOEZE	82 CARCANS	PYRENEES-ATLANTIQUES
34 MORNAC-SUR-SEUDRE	83 CUSSAC-FORT-MEDOC	131 ANGLET
35 MORTAGNE-SUR-GIRONDE		
	84 FOURS	132 BAYONNE
36 NIEUL-SUR-MER		
36 NIEUL-SUR-MER 37 NIEULIE-SUR-SEUDRE	85 GRAYAN-ET-L'HOPITAL	132 BAYONNE 133 BIARRITZ 134 BIDART
37 NIEULLE-SUR-SEUDRE	85 GRAYAN-ET-L'HOPITAL 86 GUJAN-MESTRAS	133 BIARRITZ 134 BIDART
37 NIEULLE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE	85 GRAYAN-ET-L'HOPITAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU
37 NIEULLE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PLAGE	85 GRAYAN-ET-L'HOPITAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 88 JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE
37 NIEULLE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PLAGE 40 ROCHEFORT	85 GRAYAN-ET-L'HOPITAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 88 JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC 89 LACANAU	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE 137 GUETHARY
37 NIEULLE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PLAGE 40 ROCHEFORT 41 LA ROCHELLE	85 GRAYAN-ET-L'HOPTAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 88 JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC 89 JACANAU 90 LANTON	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE 137 GUETHARY 138 HENDAYE
37 NIEULE-SUR-SEUDRE 38 IES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PIAGE 40 ROCHEFORT 41 LA ROCHELLE 42 ROYAN	85 GRAYAN-ET-L'HOPTAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 88 JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC 99 LACANAU 90 LANTON 91 LEGE-CAP-FERRET	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE 137 GUETHARY 138 HENDAYE 139 SAINT-JEAN-DE-LUZ
37 NIEULLE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PLAGE 40 ROCHEFORT 41 LA ROCHELLE	85 GRAYAN-ET-L'HOPTAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 88 JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC 89 JACANAU 90 LANTON	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE 137 GUETHARY 138 HENDAYE
37 NIEULE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PLAGE 40 ROCHEFORT 41 LA ROCHELLE 42 ROYAN 43 SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES 44 SAINT-DENIS-D'OLERON	85 GRAYAN-ET-L'HOPITAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 88 JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC 89 LACANAU 90 LANTON 91 LEGE-CAP-FERRET 92 NAUJAC-SUR-MER 93 PAUILLAC	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE 137 GUETHARY 138 HENDAYE 139 SAINT-JEAN-DE-LUZ
37 NIEULE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PLAGE 40 ROCHEFORT 41 LA ROCHELLE 42 ROYAN 43 SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES 44 SAINT-DESINS-D'OLERON 45 SAINT-DIZANT-DU-GUA	85 GRAYAN-ET-L'HOPTAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 89 JAL-DIGNAC-ET-LOIRAC 89 JACANAU 90 LANTON 91 LEGE-CAP-FERRET 92 PAUJAC-SUR-MER 93 PAUILLAC 94 LE PORGE	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE 137 GUETHARY 138 HENDAYE 139 SAINT-JEAN-DE-LUZ
37 NIEULE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PLAGE 40 ROCHEFORT 41 LA ROCHELLE 42 ROYAN 43 SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES 44 SAINT-DENIS-D'OLERON 45 SAINT-DENIS-D'OLERON 45 SAINT-DEANIS-D'OLERON 46 SAINT-FORT-SUR-GRONDE	85 GRAYAN-ET-L'HOPTAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 89 JAL-DAIGNA 90 LANTON 91 LEGE-CAP-FERRET 92 NAUJAC-SUR-MER 93 PAUILLAC 94 LE PORCE 95 SAINT-ANDRONY	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE 137 GUETHARY 138 HENDAYE 139 SAINT-JEAN-DE-LUZ
37 NIEULLE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PIAGE 40 ROCHEFORT 41 LA ROCHELLE 42 ROYAN 43 SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES 44 SAINT-DENIS-D'OLLERON 45 SAINT-DIZANT-DU-GUA 46 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE 47 SAINT-FROULT	85 GRAYAN-ET-L'HOPITAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 88 JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC 99 LACANAU 90 LANTON 91 LEGE-CAP-FERRET 92 NAUJAC-SUR-MER 93 PAUILLAC 94 LE PORGE 95 SAINT-ANDRONY 96 SAINT-CHRISTOLY-MEDOC	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE 137 GUETHARY 138 HENDAYE 139 SAINT-JEAN-DE-LUZ
37 NIEULE-SUR-SEUDRE 38 LES PORTES-EN-RE 39 RIVEDOUX-PLAGE 40 ROCHEFORT 41 LA ROCHELLE 42 ROYAN 43 SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES 44 SAINT-DENIS-D'OLERON 45 SAINT-DENIS-D'OLERON 45 SAINT-DEANIS-D'OLERON 46 SAINT-FORT-SUR-GRONDE	85 GRAYAN-ET-L'HOPTAL 86 GUJAN-MESTRAS 87 HOURTIN 89 JAL-DAIGNA 90 LANTON 91 LEGE-CAP-FERRET 92 NAUJAC-SUR-MER 93 PAUILLAC 94 LE PORCE 95 SAINT-ANDRONY	133 BIARRITZ 134 BIDART 135 BOUCAU 136 CIBOURE 137 GUETHARY 138 HENDAYE 139 SAINT-JEAN-DE-LUZ



Les activités maritimes

- **2.1** La pêche maritime
- **2.2** La conchyliculture
- **2.3** Le transport maritime
- **2.4** La plaisance
- **2.5** La construction navale
- **2.6** Le dragage et les granulats marins
- **2.7** Les énergies marines renouvelables
- 2.8 La sécurité maritime



La pêche maritime professionnelle (pêche embarquée ou pêche à pied) est une activité maritime structurante qui participe activement au dynamisme économique et social du littoral de la région Nouvelle-Aquitaine. Maillon essentiel de l'économie côtière, la pêche maritime participe à l'identité du littoral aquitain.



En 2016, la filière de la pêche maritime en Nouvelle-Aquitaine recensait 1505 marins-pêcheurs français actifs et a employé plus d'un millier de marins pêcheurs ressortissants de l'Union Européenne. La flotte de pêche en Nouvelle-Aquitaine s'élève à 540 navires en activité. Elle se caractérise par une importante activité de petite pêche et de pêche cotière le long du littoral de la région, ainsi qu'une pêche au large plus spécifique pratiquée par les unités hauturières du quartier maritime de Bayonne.

Les métiers artisanaux se concentrent sur une pêche côtière d'espèces nobles à forte valeur ajoutée (bars, soles, dorades, maigres...) à partir des ports de l'île d'Oléron, d'Arcachon, La Rochelle et Royan.

Le quartier maritime de Bayonne abrite quant à lui une solide flotte de navires hauturiers (au delà de 25 mètres) pratiquant essentiellement une pêche aux filets ou aux chaluts pour des marées de plusieurs jours, voire plusieurs semaines jusque dans le nord du golfe de Gascogne et au-delà.

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

QUELQUES CHIFFRES CLÉS RELATIFS AUX PÊCHES MARITIMES EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2016

- ► **540** navires de pêche en activité
- ▶ 87% des navires de pêche pratiquant une pêche littorale artisanale (navires armés en petite pêche ou en pêche côtière)
- ► Plus de **1500** marins-pêcheurs français en activité dans la région
- ► **7000** emplois directs et indirects dans la filière pêche et transformation des produits de la mer
- ▶ 5 halles à marée dont La Cotinière et Saint-Jean-de-Luz respectivement 6° et 7° halles à marées françaises en valeur
- ▶ 19 139 tonnes de poissons et crustacés débarquées à quai
- ▶ 88,7 millions d'euros de chiffre d'affaire générés par les halles à marée
- ▶ 1 Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins issu de la fusion en 2016 des **CRPMEM Aquitaine et Poitou-Charentes**
- ▶ 3 organisations de producteurs

Les flotilles de pêche

Armement* de la flotille de pêche de Nouvelle-Aquitaine



PFTITE PÊCHE 407 navires



PÊCHE CÔTIERE 68 navires

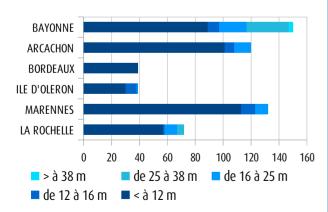


PÊCHE HAUTURIÈRE (GRANDE PÊCHE ET PÊCHE AU LARGE)

65 navires

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire, bilan des naviresde pêche armés et actifs au POP au 31/12/2016, incluant les navires pratiquant une double activité de pêche et de cultures marines

Longueur des navires de pêche armés par quartier d'immatriculation en Nouvelle-Aquitaine



Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire, bilan des navires de pêche armés au 31/12/2016

Fin 2016, la filière pêche comptait en Nouvelle Aquitaine 1505 marins-pêcheurs français actifs, et 1051 marins-pêcheurs étrangers ressortissants de l'Union Européenne, pour une flotte de 540^{*} navires en activité.

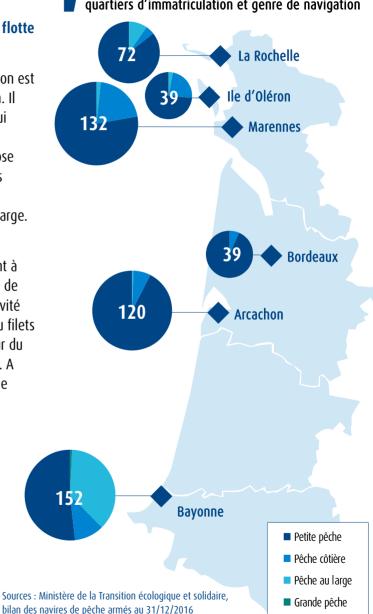
En Charente-Maritime, le port de la Cotinière sur l'Ile d'Oléron est le plus important du département et le 6e port métropolitain. Il abrite une solide flotille de plus d'une centaine de navires qui s'adonne à la pêche du bar, des langoustines et de certaines espèces nobles, en particulier la sole. Le port de Royan dispose quant à lui d'une flotille artisanale de 35 navires axée sur les pêcheries de sole. Enfin à la Rochelle, une activité de pêche hauturière se maintient avec 8 navires armés à la pêche au large.

En Gironde, le quartier d'Arcachon abrite une trentaine de chalutiers classiques et fileyeurs de 14 à 21 mètres travaillant à l'extérieur du bassin. A ces navires il faut ajouter une dizaine de vedettes côtières de moins de 15 mètres pratiquant une activité polyvalente (utilisation de plusieurs engins tels que lignes ou filets selon la saison et les espèces ciblées) également à l'extérieur du bassin mais pour des marées courtes de moins de 24 heures. A Bordeaux, une vingtaine de petites unités pratique une pêche traditionnelle estuarienne sur la Gironde.

Dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, la flotte du quartier de Bayonne est constituée pour moitié de navires de moins de 12 mètres, ligneurs, fileyeurs, bolincheurs et polyvalents pratiquant la petite pêche, proche des côtes avec des marées de moins de 24 heures, l'autre moitié étant constituée de plus grosses unités, jusqu'à 25 mètres, pratiquant surtout une pêche hauturière aux filets ou aux chaluts.

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire (*navires de pêche armés et actifs au POP au 31/12/2016), CRPMEM Nouvelle-Aquitaine

Nombre de navires de pêche en activité en 2016 par quartiers d'immatriculation et genre de navigation



Q Les marins et les métiers

1505 marins-pêcheurs français en activité ont été recensés en 2016 sur la façade Sud-Atlantique, auxquels s'ajoutent 1051 marins-pêcheurs étrangers ressortissants de l'union européenne, dont 256 exerçant une double activité de pêche et de conchyliculture.

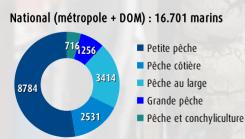
Parmi eux, environ 600 marins exercent la fonction de patron de pêche. Les effectifs peuvent sensiblement fluctuer en cours d'année, en particulier lors des campagnes de pêche nécessitant le recours à une main-d'œuvre saisonnière pour travailler à bord des plus grosses unités des armements francoespagnols basées au port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure. Considérant qu'un emploi en mer génère environ 3 à 4 emplois à terre, cela représente près de 7000 emplois directs et indirects dans la filière pêche et transformation des produits de la pêche.

En 2016, tous genres de navigation confondus, le taux d'embarquement à la pêche sur la facade Sud-Atlantique représentait 15,2 % des embarquements en France (marins français et UE). Globalement, les embarquements à la pêche traditionnelle sur la façade Sud-Atlantique, se répartissent en un tiers pour les arts traînants (chalutiers et fileyeurs), un tiers pour les arts dormants (ligneurs et caseyeurs) et le dernier tiers pour les métiers polyvalents.

À la pêche embarquée, s'ajoute une activité de pêche à pied professionnelle. Chaque année, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer de Gironde et Charente-Maritime délivrent chacune environ une trentaine de permis de pêche à pied.

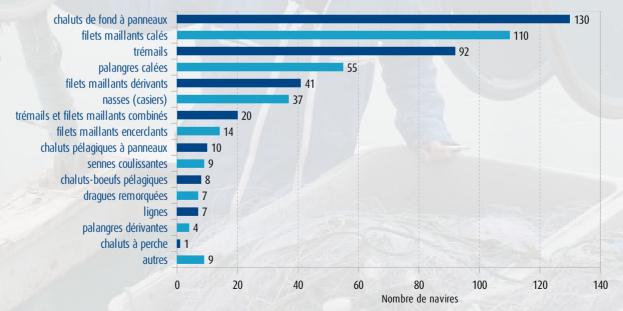






Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, bilan d'activité 2016 des marins professionnels

Répartition des métiers de la pêche (principal engin de pêche déclaré sur les navires)



Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, bilan des navires de pêche armés au 31/12/2016

Quelques pratiques de pêche régionales



l'estuaire (civelles, anguilles, lamproies...) Quelques navires travaillent à l'embouchure, et au delà en mer,

LA PÊCHE ESTUARIENNE

pour pêcher le maigre, la sole, la crevette, le céteau... Cependant, les mesures de gestion liées à la préservation de la ressource ont entraîné une importante diminution de la flottille de l'Estuaire durant les 20 dernières années.

Une flottille d'une trentaine de petits navires immatriculés à Bordeaux pratique une pêche traditionnelle dans l'estuaire de la Gironde. Ces navires ciblent les poissons migrateurs de

LA PÊCHE AUX ALGUES ROUGES

La pêche à l'alque rouge est pratiquée depuis une quinzaine d'années par 7 bateaux luziens. Cette activité saisonnière est localisée uniquement sur le littoral basque et sur les côtes du Maroc, d'Indonésie et du Japon. L'alque rouge est arrachée par la houle et ramenée par les courants. Un « piège à algues » installé à l'arrière du bateau permet de collecter les algues : 1000 à 1500 tonnes d'alques sont pêchées avant que celles-ci ne s'échouent sur les plages. De cette alque est extraite une solution qui permet de fabriquer la poudre d'agar-agar utilisée dans l'alimentaire et la biotechnologie.



LA PÊCHE AU CARRELET

Le carrelet est un filet de pêche de forme carrée qui capture les poissons qui se trouvent au dessus du filet quand on le remonte. Il en existe 2 formes : les carrelets mobiles, utilisés depuis une barque ou un bateau et les carrelets fixes très répandus sur l'estuaire de la Gironde et sur les côtes de Charente-Maritime. La plate-forme et la cabane depuis lesquels le pêcheur amateur monte et descend ce filet a pris aussi par extension le nom de carrelet dans le langage courant.



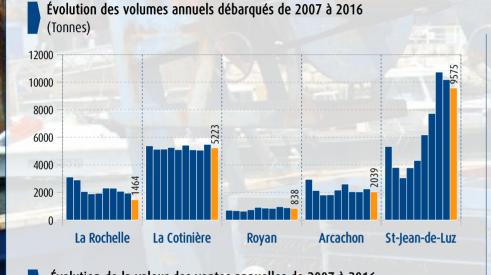
M La production en chiffres

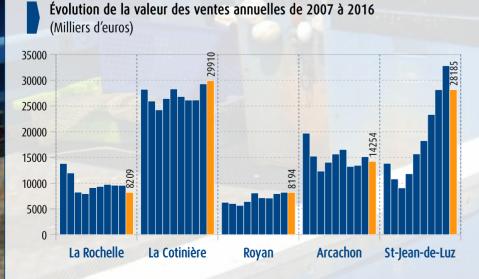
LA ROCHELLE Tonnage : 1464 t CA: 8,209M€ Quantités et valeurs des ventes des Px/kg : 5,61€/kg halles à principales espèces débarquées en 2016 marée LA COTINIERE Tonnage : 5223 t CA: 29,910 M€ 2. SOLE Px/kg: 5,73€/kg 683 T / 9,18 M€ 88,7 M€ 4. SEICHE 1204 T / 5,38 M€ ROYAN 1. MERLU de chiffre d'affaires Tonnage : 838 t CA : 8,194 M€ 6.658 T / 18,14 M€ Px/kg: 9,78€/kg 5. MAIGRE 19.139 tonnes 3. BAR 538 T / 4,40 M€ 718 T / 9,10 M€ 11. DORADE ROYALE de poissons et crustacés 100 T / 0,96 M€ **ARCACHON** Tonnage : 2039 t débarquées 12. ROUGET BARBET CA: 14,254 M€ 155 T / 0,96 M€ Px/kg : 6,99€/kg 6. CALMAR 13. SARDINE 370 T / 2,54 M€ 4,64€ 10. THON ROUGE 781 T / 0,78 M€ 114 T / 1,08 M€ ST-JEAN-DE-LUZ 7. CETEAU Le prix moven au ko 415 T / 1,99 M€ Tonnage : 9575 t 9. SAR COMMUN CA: 28,185 M€ 209 T / 1,39 M€ 8. GERMON Px/kg : 2,94€/kg 560 T / 1,76 M€ **3** organisations de producteurs Pêcheurs d'Aquitaine, OP La Côtinière, From Sud-Ouest

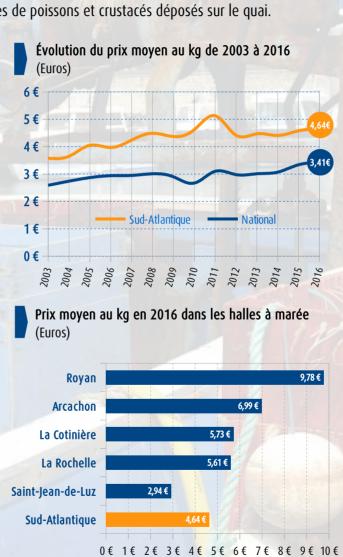
Sources: FranceAgrimer/RIC

La conjoncture de la filière

En 2016, les bilans d'activité annuels des 5 halles à marée en Nouvelle-Aquitaine révèlent quelques écarts, mais globalement, les chiffres cumulés montrent une une légère diminition des quantités vendues (-7,8%) et du chiffre d'affaires (-6,7%), par rapport à 2015. En 2016, l'activité cumulée représentait 88,7 millions d'euros, pour 19.139 tonnes de poissons et crustacés déposés sur le quai.









Sources: FranceAgrimer/RIC

2.2 La conchyliculture

La conchyliculture est une activité emblématique de la région Nouvelle-Aquitaine. La production est constituée par l'ostréiculture (élevage des huîtres) qui se concentre dans les 2 grands bassins de Marennes-Oléron et Arcachon, à laquelle s'ajoute la mytiliculture (élevage des moules) en Charente-Maritime. La production conchylicole de la facade Sud-Atlantique représente près de 40% de la production totale nationale, Marennes-Oléron étant le premier bassin conchylicole d'Europe en terme de production.



La conchyliculture française se situe au 2ème rang européen en volume et en valeur. L'ostréiculture française représente à elle seule 90 % des productions communautaires. La conchyliculture est de loin le premier secteur aquacole du pays. Mais depuis plusieurs années, la profession doit faire face à des phénomènes de surmortalités. Des programmes de recherche et des réseaux de suivi ont ainsi été mis en place pour comprendre et réduire ces phénomènes. L'aquaculture dépendant de la qualité des eaux, elle peut être impactée par les pollutions d'origine terrestre et par le changement climatique. Il est donc nécessaire de veiller à la reconquête ou au maintien d'un bon état des masses d'eau, en quantité comme en qualité.

*Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire MTES/DPMA/BSPA/enquête conchyliculture 2012

Production conchvlicole en Nouvelle-Aquitaine*





- Vente à la consommation
- Vente à l'élevage



- ► Les 2 plus importants bassins conchylicoles de métropole : Marennes-Oléron et Arcachon
- ► Plus de **71 000** tonnes de production conchylicole
- ► **53 138** tonnes d'huîtres produites
- 17 119 tonnes de moules produites
- ▶ **40** % de la production conchylicole nationale réalisée en Nouvelle-Aquitaine
- ▶ 300 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'ensemble de la filière
- ▶ 1091 entreprises conchylicoles recensées soit 38% des entreprises de métropole
- ► 3194 emplois de type permanents
- ► 1798 détenteurs de concessions conchylicoles
- ► 2 comités régionaux conchylicoles à Marennes d'Oléron et Gujan-Mestras

L'actualité de la filière conchylicole en 2016

L'ostréiculture : sur le bassin de Marennes-Oléron, les mortalités sont en hausse sur l'ensemble de l'année pour les trois classes d'âge. La mortalité des huîtres de 1ère année est en hausse de 16% par rapport à la moyenne de référence (63 % contre 55 % habituellement) et se concentre essentiellement au printemps. Pour les huîtres de 2ème année la situation s'est dégradée, la mortalité passant de 12 % en 2015 à près de 21 %. A l'inverse de l'an passé, la mortalité des huîtres de 3ème année est très elevée (36%).

La saison 2016 de reproduction des huîtres dans le bassin de Marennes-Oléron se caractérise par un captage très faible (16%) par rapport à la moyenne sur 12 ans sur l'ensemble des parcs, un captage inférieur de 42% à celui observé sur le Bassin d'Arcachon, une taille moyenne des naissains assez élevée (8,3 mm - supérieure à la moyenne 2009-2015 : 6,8mm), un captage principalement réalisé courant août sur l'ensemble des secteurs, avec un faible captage précoce et tardif, en concordance avec le peu de grosses larves observées en juillet comme en septembre.

Pour le bassin d'Arcachon, les mortalités sur le naissain sont reparties à la hausse au cours du printemps (épisode principal entre la mi-mai et la mi-juin). Les mortalités sur les huîtres de 2ème année ont été exceptionnellement élevées (essentiellement entre la mi-avril et la mi-mai avec 43% de mortalité). Les mortalités sur les huîtres en dernière année d'élevages ont été relativement faibles sur l'ensemble des parcs, avec des mortalités moyennes inférieures à 10 %, hormis sur Arquin-Nord et aux Grahudes (respectivement, 22 % et 13 %).

La saison 2016 de reproduction des huîtres pour le Bassin d'Arcachon se caractérise par :

- un captage faible sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon au regard des années précédentes (12 % par rapport à la moyenne des huit dernières années sur coupelles - IFREMER, Reproduction de l'huître creuse dans le Bassin d'Arcachon - Année 2015) et assez hétérogène entre les secteurs ;
- un taux de mortalité en octobre faible, inférieur à 10% sur tous les secteurs ;
- pas de différence notable concernant la taille et la mortalité des naissains captés selon le type de collecteur utilisé ;
- un captage plutôt tardif, plus particulièrement à l'ouest du Bassin d'Arcachon.

La mytiliculture : elle se concentre essentiellement dans le Pertuis Breton, et en particulier dans la baie de l'Aiguillon qui se situe entre les départements de la Vendée et de la Charente-Maritime. Charron est un petit port conchylicole connu et réputé pour sa production de moules qui font sa renommée.

La saison 2016 a été marquée par une forte mortalité à partir du printemps. En août, les mortalités des moules dans les Pertuis charentais sont comprises entre 81 et 84 % (Roulières, Filières Pertuis breton), 75% (Aiguillon) et 53-56% (Boyard-Yves). Les récoltes sont en baisse sur les principaux sites mytilicoles des pertuis charentais.

Sources: CREEA, Ifremer, Réseau Mytilobs

Différents modes de captage de naissains d'huîtres



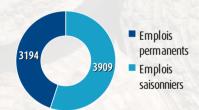




Q Les sites et la production

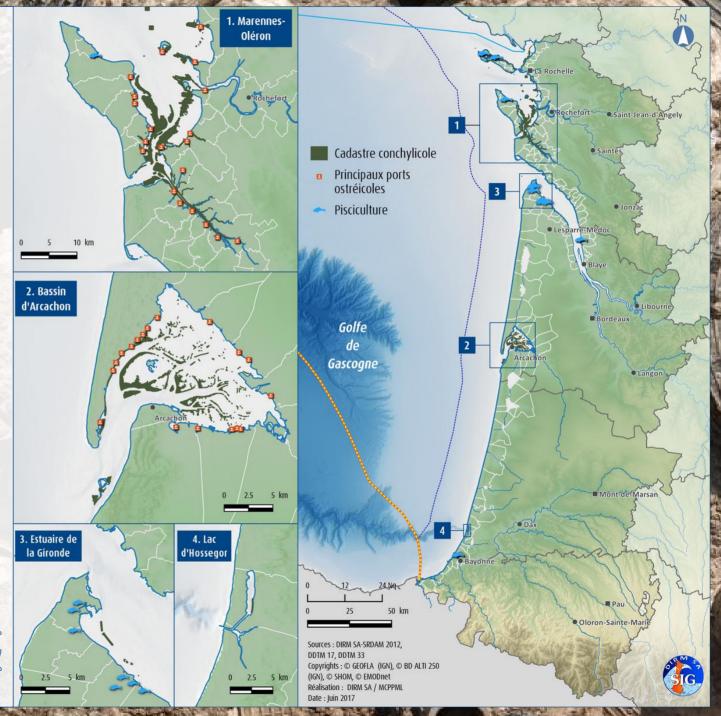
Entre 2006 et 2016, le nombre de détenteurs de concessions pour la région Nouvelle-Aquitaine a baissé un peu moins fortement (-14,21%) qu'au niveau national (-16,95%). Sur la même période le nombre de concessions a diminué plus fortement (-12,71%) qu'au niveau national (-7,67%), les surfaces diminuant dans le même temps de 8,3 % (-11,14 % au niveau national). Des opérations de fusion et de remembrement sur le parcellaire semblent à même d'expliquer ces évolutions (notamment pour le bassin de Marennes-Oléron) ainsi que des opérations de réduction du parcellaire. Après une diminution assez sensible entre les années 2006 et 2010 (-9,3%), le nombre de concessions s'est stabilisé jusqu'en 2015 (-2,6%) suivant la même tendance qu'au niveau national.

Répartition des emplois



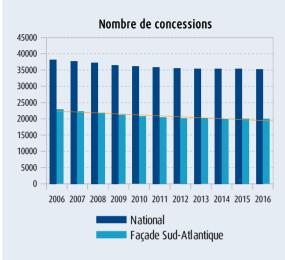
Les 1091 entreprises de la facade (38 % des entreprises de métropole) comptent environ 40 % des emplois nationaux. En parallèle on note une diminution constante du nombre de détenteurs qui passe de 2096 en 2006 à 1798 en 2016 (soit -14,21%) suivant la même tendance qu'au niveau national (soit -16,95%).

> Les cartes ci-contre identifient les zones de production cadastrales conchylicoles en Nouvelle-Aquitaine

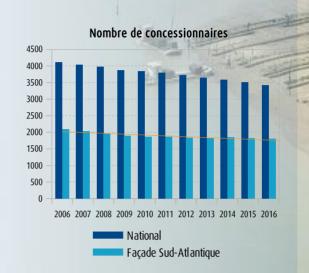


Les exploitations conchylicoles en chiffres

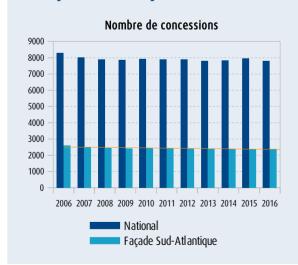
Les exploitations ostréicoles



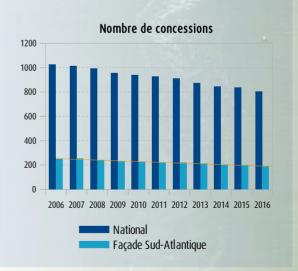




Les exploitations mytilicoles







Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire

2.3 Le transport maritime et les ports de commerce

La façade Sud-Atlantique compte sur son territoire 2 grands ports maritimes, La Rochelle et Bordeaux, qui se classent respectivement aux 7èmes et 8èmes places des ports français en termes de trafic global de marchandises. Les activités portuaires génèrent de nombreux emplois directs et indirects représentant une grande diversité de métiers industriels et de services aux navires ou aux marchandises.



Dans les 2 grands ports maritimes de la région, d'importants investissements de mise à niveau, de développement et d'extension des infrastructures portuaires ont été réalisés afin de s'adapter aux évolutions économiques, énergétiques et environnementales du secteur du transport maritime. Ces grands ports maritimes constituent des portes d'entrée pour les grands flux internationaux et sont désormais organisés en une coopération interportuaire Atlantique avec le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire.

La façade abrite également sur son territoire 2 ports de commerce décentralisés, à Bayonne (Région) et à Rochefort-Tonnay-Charente (Conseil Départemental).

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DU TRANSPORT MARITIME EN **NOUVELLE-AQUITAINE EN 2016**

- ▶ 2 grands ports maritimes à La Rochelle et Bordeaux
- ▶ 2 ports décentralisés
- ▶ **20,04** millions de tonnes de marchandises traitées dans l'ensemble des ports
- ▶ 2 200 emplois directs identifiés dans le transport maritime et fluvial
- ▶ 16 000 emplois indirects et induits par l'activité des 2 grands ports maritimes
- ► 6,5 % de l'activité nationale située en Nouvelle-Aquitaine
- ▶ 50 escales de paquebots enregistrées sur les quais du Port de la Lune de Bordeaux et **31** escales sur le port de La Rochelle
- ▶ 17 % : le taux de report modal du port de la Rochelle en 2015
- ▶ 1,15 million de passagers empruntant chaque année les 2 lignes de bacs régulières assurant la traversée de l'estuaire de la Gironde

Les grands ports maritimes en chiffres

Port Atlantique La Rochelle

7ème port de commerce français en terme de trafic

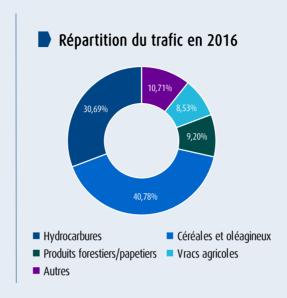
type de gestion : Établissement public industriel et commercial

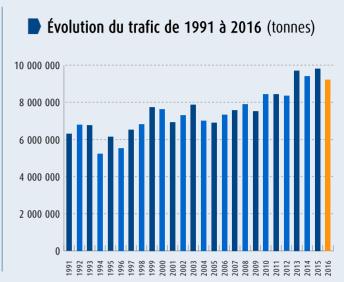
Caractéristiques et implantation :

Circonscription portuaire d'une superficie de 2226 ha répartie en 872,5 ha de surface terrestre et 1353,5 ha de surface maritime 1^{er} port français pour l'importation de produits forestiers (dont pâte à papier)

2^e port français pour l'exportation des céréales Port en eau profonde avec 13,50 mètres de tirant d'eau Site naturellement protégé par les Iles de Ré et d'Oléron

trafic de marchandises cumulé 2016 : 9,22 millions de tonnes





Bordeaux Port Atlantique

8ème port de commerce français en terme de trafic

type de gestion : Établissement public industriel et commercial

Caractéristiques et implantation: 7 terminaux spécialisés

Bordeaux Port de la Lune : tourisme (navires de croisière)

Ambès : produits chimiques et hydrocarbures

Bassens: céréales, multi-vracs, conteneurs, bois, ferroutage

Pauillac: hydrocarbures et bois, point modal de logistique AIRBUS

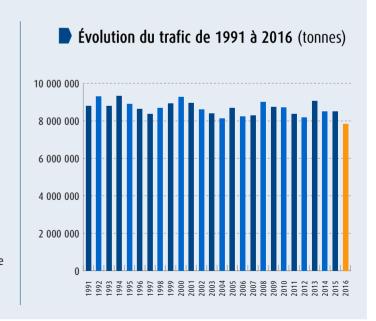
Blaye: céréales et vracs liquides

Le Verdon -sur-Mer: conteneurs et bois-ferroutage

Blanquefort-Grattequina: logistique colis lourds, granulats

trafic de marchandises cumulé 2016 : 7,84 millions de tonnes

Répartition du trafic en 2016 Hvdrocarbures Céréales et oléagineux Charbon et coke de pétrole Conteneurs Granulats Engrais Autres





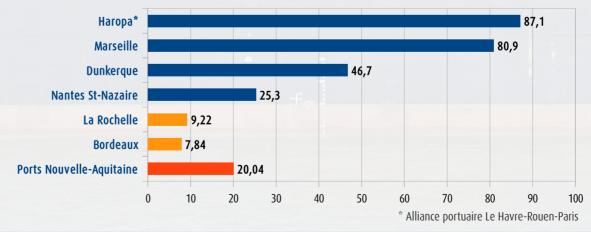
Sur le port de La Rochelle, le trafic du Grand Port Maritime a diminué de 5,9% en 2016. Les 10 millions de tonnes annoncées en 2006 comme objectif de la décennie suivante ne sont pas atteints mais le port présente cependant un bon bilan pour l'année écoulée. Trois filières orientent ce résultat à la baisse. En premier lieu, les céréales, premier trafic rochelais, diminuent de 15,1%, à 3,76 millions de tonnes. Viennent ensuite les produits pétroliers, en baisse de 0,9%, à 2,83 millions de tonnes. Les vracs agricoles terminent l'année à 787 304 tonnes en baisse de 3,9 %. On peut aussi souligner la progression des produits « divers » à +6,6%, qui caractérise notamment la hausse des produts cimentiers et l'embellie des colis lourds. Cette année 2016 poursuit l'objectif en matière de report modal, c'est à dire atteindre une part modale ferroviaire de 20% à l'horizon 2020 et élargir le report modal à la dimension maritime.

Source: Grand Port Maritime La Rochelle

Sur le port de Bordeaux, avec 7,84 millions de tonnes, les entrées et les sorties de marchandises se situent en deca des chiffres de 2015 avec 8,38 Mt. Cette performance reste inférieure à celle des années précédentes. Les marchandises en conteneurs diminuent légèrement (-4,3%). Les baisses des importations en provenance de Chine y sont pour une bonne part. De plus le charbon importé d'Afrique du Sud, et le coke de pétrole ont augmenté augmentent de plus de 6,6% à 160.000 tonnes. Enfin, l'activité de croisières avec 50 escales en 2016 (contre 35 en 2015), achève l'année sur un bilan record et annonce d'excellentes perspectives pour Cruise Bordeaux. Les 50 paquebots et leurs 32 000 passagers accueillis cette année sur les terminaux girondins (Bordeaux port de la Lune et au Verdon ou Bassens pour les unités les plus importantes), ont permis à Bordeaux Port Atlantique de battre un nouveau record.

Source · Grand Port Maritime Bordeaux

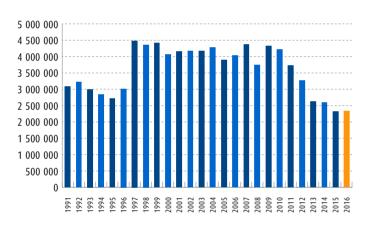
Classement des grands ports maritimes français (trafic 2016 en millions de tonnes)



Les ports décentralisés en chiffres

Le port de Bayonne, termine l'année 2016 sur un trafic de 2.33 millions de tonnes, soit une augmentation de 0.5% comparée à 2015 (2.32 millions de tonnes). Dans une conjoncture encore délicate, les tonnages, à la baisse ces dernières années, se sont stabilisés avec une légère inflexion à la hausse sur la fin 2016. Les industriels historiques, implantés de longue date sur le port de Bayonne et qui ont connu certaines difficultés ces dernières années, sont aujourd'hui porteurs de nouveaux projets et affichent pour la plupart de nouvelles ambitions, nécessaires pour la pérennité de leurs productions et encourageantes pour le port.

Évolution du trafic de 1991 à 2016 du port de Bavonne (tonnes)



Certains trafics ont néanmoins été en difficulté : la perte annoncée d'une partie des volumes de marchandises en vrac solides (essentiellement les granulats - quartz et ballast) a eu pour conséquence la baisse des volumes de la catégorie « Autres vracs solides » (-86.223 tonnes par rapport à 2015), ainsi que les produits chimiques (-47.829 tonnes) et les ferrailles (-55.689 tonnes). Ces trafics témoignent de la grande diversité des activités rendues possibles, de la compétitivité du port de Bayonne et ce malgré une concurrence forte et accrue des ports voisins, notamment les ports situés au Pays Basque espagnols, dont le premier, Saint-Sébastien, est situé à moins de 50 km.

Le complexe portuaire de Rochefort-Tonnay-Charente est un élément essentiel de la rentabilité des entreprises régionales. L'équivalent de la production de près de 44 000 hectares de blé, maïs, tournesol s'exporte par son intermédiaire. Le trafic du complexe en 2016 atteignait 652.567 tonnes soit une baisse (-10%) par rapport à 2015. 50 % des importations d'engrais sont destinés aux approvisionnements de TIMAC à Tonnay-Charente (filiale du Groupe Roullier spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de fertilisants, d'amendements et de spécialités zootechniques) et 50 % alimentent la filière agricole, via les circuits de distribution classiques (courtiers, coopératives, organismes de stockage, revendeurs, etc.). Les bois sciés scandinaves importés via Rochefort sont destinés en majorité au marché régional de la transformation.

Sources: CCI Bayonne Pays-Basque, CCI Rochefort-Saintonge



Q La navigation et le transport de passagers

En Charente-Maritime, l'agglomération de La Rochelle dispose d'un service public régulier de transport de personnes par bateau comprenant 2 navires à propulsion électrique qui proposent en alternance, la traversée du chenal du port de La Rochelle et 2 navires électro-solaires reliant le Vieux Port au port de plaisance des Minimes. Dans les pertuis charentais, une navette à passagers assure toute l'année une traversée entre Fouras et l'Ile d'Aix. Depuis 2012, la communauté de commune de l'île d'Oléron a passé une convention de service public avec la société Trans-Pertuis, pour la desserte de l'île (Boyardville) depuis La Rochelle (Médiathèque).

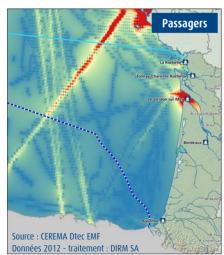


En Gironde, deux lignes de bacs gérées par le Conseil Général permettent de traverser l'estuaire de la Gironde. La liaison Le Verdon/Royan située à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde est une liaison maritime assurée par 2 bacs qui relient Le Verdon (Pointe Nord du Médoc) à Royan. La distance est de 3 milles (environ 5,5 kilomètres) et la traversée dure 20 minutes environ. Ces deux ferrys répondent au développement du trafic sur la ligne Le Verdon-Royan qui s'élève à 900 000 passagers et 250.000 véhicules par an. Une seconde liaison relie Blaye (rive droite) au port de Lamarque (rive gauche) et permet de se retrouver en plein cœur du Médoc à partir de la Haute-Gironde. La traversée dure 20 minutes environ pour une distance de 4.5 km. À Bordeaux, le service « BATCUB » a été lancé le 2 mai 2013. Il est exploité avec 2 catamarans hybrides (45 places assises, 2 emplacements fauteuils roulants et 6 pour les vélos)

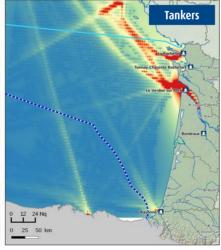
Sur le Bassin d'Arcachon, l'Union des Bateliers Arcachonnais (UBA) est une compagnie de vedettes à passagers proposant un service de navettes régulières entre les ports du Bassin. Elle disposait en 2016 d'une flottille de 35 bateaux (Sources CD Gironde, Bordeaux Métropole, UBA)

Dans les Landes, à Capbreton un bateau passeur propose d'effectuer la traversée du canal durant la saison estivale.

Dans les Pyrénées-Atantiques, à Saint-Jean-de-Luz, une navette permet de traverser la baie de mai à septembre, tandis qu'à Hendaye, une navette effectue la traversée de La Bidassoa jusqu'à Fontarrabie en Espagne.

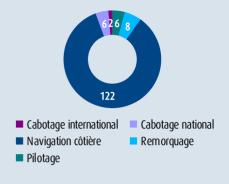






Les cartes ci-contre identifient les trajectoires et les densités de trafic par tvoe de navires au large de la région Nouvelle-Aquitaine

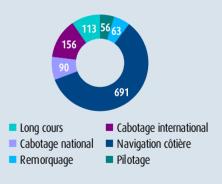
Nombre de navires de commerce* armés en Nouvelle-Aquitaine



*Navires immatriculés dans l'un des quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Sources: MTES - situation de l'emploi en mars 2017

Nombre de marins immatriculés au commerce** en Nouvelle-Aquitaine

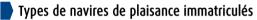


**Marins français immatriculés dans l'un des quartiers de Nouvelle-Aquitaine Sources MTES – situation de l'emploi en mars 2017

2.4 La plaisance

La plaisance et les loisirs nautiques constituent une part importante de l'activité économique et touristique en Nouvelle-Aquitaine.

En 2016, 70 ports de plaisance maritimes sont recensés pour l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine, dont 48 pour le seul département de la Charente-Maritime (cf carte ci-contre). Le plus grand port de plaisance de la région, et le second port métropolitain est celui des Minimes situé à la Rochelle, juste derrière Port-Camarque. Le Bassin d'Arcachon est également un haut lieu de la plaisance et du nautisme, avec 2700 anneaux pour le seul port d'Arcachon.





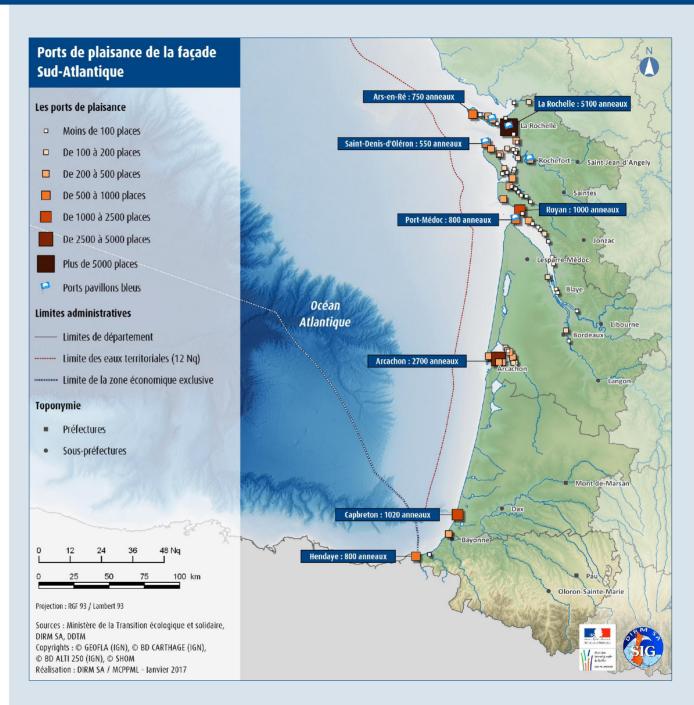
Voiliers 21%



Les navires français immatriculés en région Nouvelle-Aquitaine représentent 14% du parc national. Les chiffres de navires immatriculés en 2016 placent la région Nouvelle Aquitaine en 3° position, derrière Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Bretagne, mais devant l'Occitanie, avec un parc de plus de 138 746 navires de plaisance immatriculés.



L'édition 2016 du salon nautique international « Le Grand Pavois » a accueilli 750 exposants, et 80 000 visiteurs sur les pontons du port des Minimes de La Rochelle (contre 82 000 en 2015). Il fait partie des 5 plus grands salons internationaux à flot et confirme sa place de salon le plus important de la côte Atlantique. En terme d'importance, il est en France le 2ème salon nautique après celui de Paris.





En complément des anneaux dans les ports, des stationnements peuvent aussi être autorisés au mouillage, soit sous forme d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) individuelle, soit sous forme de Zones de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL) . Une enquête du Cerema en 2014, en complément de l'enquête nationale de 2011, permis de quantifier, sur l'arc atlantique, les capacités de ces aires de mouillage. Sur la façade atlantique, les places de mouillages représentent environ 45% de la capacité d'accueil de la plaisance. La capacité d'accueil dans les ZMEL représente à elle seule 35% de la capacité d'accueil totale de la plaisance. Il y a toutefois des disparités assez marquées :

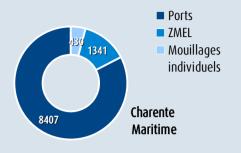
La Charente-Maritime présente le plus faible taux de mouillages qui sont gérés très majoritairement sous forme de ZMEL.

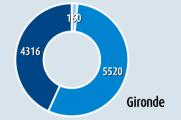
Dans les Pyrénées-Atlantiques, les mouillages individuels sont tous situés dans des zones relevant du Domaine Public Fluvial (DPF) : La Bidassoa et la Nivelle. Ces zones sont abritées de la forte houle, et en partie sous gestion du commandant de l'(ex)base navale de l'Adour dans le cadre du traité de paix franco-espagnol des Pyrénées du 7 novembre 1659 et de la gestion alternée de la zone. Il semble difficile de prévoir des ZMEL dans ce secteur.

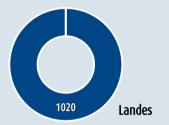
La Gironde présente 4 fois plus de ZMEL que la Charente-Maritime. Ce chiffre s'explique par la configuration très abritée du Bassin d'Arcachon et du très grand nombre de bateaux au mouillage pour pallier à l'insuffisance de places dans les ports. L'État a délégué la quasi-totalité de la gestion des ZMEL aux collectivités sur le bassin. Le nombre de corps-morts est limité sur le bassin d'Arcachon par le SMVM à 39 zones de mouillages, pour 4520 postes.

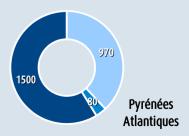
Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire / DDTM 33 - DDTM 17, CEREMA











Q Focus sur le Bassin d'Arcachon

Le Bassin d'Arcachon est un site majeur de la navigation de plaisance en France, grâce une situation exceptionnelle liée à différents facteurs, historiques et géographiques, climatiques et paysagers: le Bassin a une tradition nautique ancienne, c'est une petite mer protégée, seul abri entre le Verdon-sur-Mer et Capbreton, dans le secteur sud du Golfe de Gascogne où les sites protégés de navigation sont rares.

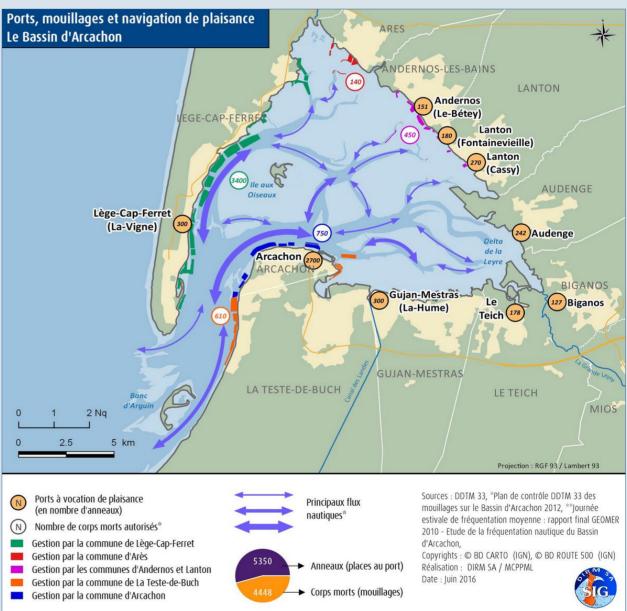
La capacité d'accueil globale du Bassin est estimée à 13 415 places (cf carte ci-contre) dont 6704 dans les ports et 6720 sur les corpsmorts. 75 % des embarcations de plaisance sont motorisées. Le port d'Arcachon est le second port de la façade atlantique en termes de capacité d'accueil avec 2700 anneaux, 750 corps morts et 108 places à sec, concentrant la majorité des activités nautiques et de loisir du bassin d'Arcachon.

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire / DDTM 33

Rapport GEOMER 2010 : Etude de la fréquentation nautique du Bassin d'Arcachon

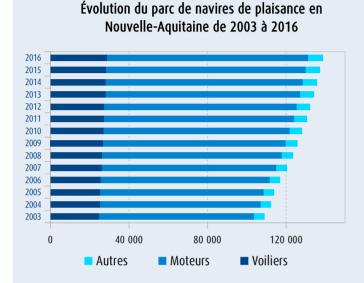


13 500 places de plaisance dont 6700 dans les ports

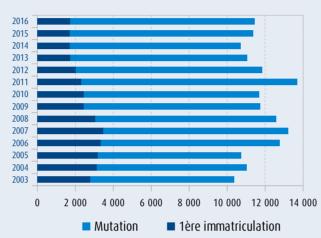


M La plaisance en chiffres*

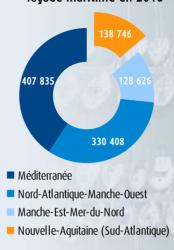
Le parc de navires de plaisance



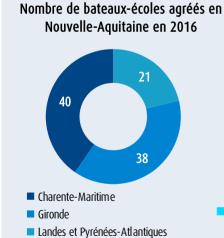
Évolution des nouvelles immatriculations de navires de plaisance en Nouvelle-Aquitaine de 2003 à 2016

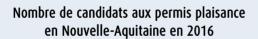


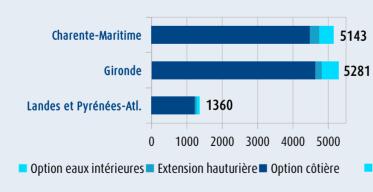
Parc des navires de plaisance par façade maritime en 2016



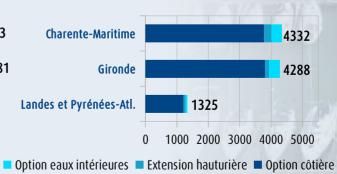
Les centres d'examen et la délivrance des titres







Nombre de permis plaisance délivrés en Nouvelle-Aquitaine en 2016



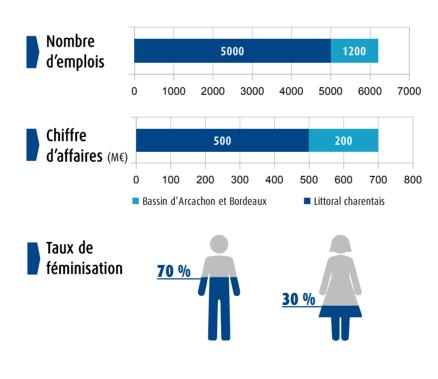
*Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire / DDTM 33 - Service mer et littoral

2.5 La construction navale et l'industrie nautique

La France est le leader mondial de la voile, de la glisse, et le quatrième producteur de bateaux à moteur. L'industrie nautique continue de résister grâce notamment aux exportations, aux activités de location, ports de plaisance et services associés. La filière nautique représente 4,26 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploie environ 42 000 personnes en direct. Elle se situe au 6° rang mondial et au 2° rang européen du marché global civil.

En Nouvelle-Aquitaine, cette filière se caractérise par une grande diversité d'activités, avec la présence de tous les corps de métiers : constructeurs, motoristes, équipementiers, négoce et maintenance, prestation de service, location maritime et fluviale, grande plaisance, sport de glisse et pleine nature. L'activité se concentre principalement sur deux zones : le littoral Charentais et notamment La Rochelle d'une part, et le bassin d'Arcachon et la région de Bordeaux d'autre part. La part des exportations étant très importante, ce secteur économique reste sensible à la conjoncture internationale. Les entreprises sont majoritairement de très petites, petites et moyennes entreprises et représentent une activité importante pour le littoral Sud-Atlantique.





QUELQUES CHIFFRES CLÉS RELATIFS A L'INDUSTRIE DES SERVICES NAUTIQUES EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2016

- ▶ **700** millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés dans la filière nautique en Nouvelle-Aguitaine (hors construction militaire)
- ▶ Plus de 6 000 emplois directs en Nouvelle Aguitaine (hors construction militaire)
- ▶ **16,4**% du chiffre d'affaires national réalisé en Nouvelle-Aquitaine
- ► Plus de **60**% de la production de la région destinée à l'exportation
- ▶ 30% de femmes salariées dans le secteur de l'industrie nautique
- ▶ **25**% des salariés ayant moins de 30 ans
- ▶ 88% des entreprises employant moins de 20 salariés
- ► 74% de salariés en CDI
- **59%** des effectifs sont ouvriers

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, Région Nouvelle-Aquitaine « Cap sur les métiers et l'emploi, les métiers du nautisme, Aguitaine Cap Métiers », Cluster Maritime Français

La filière des navires professionnels



La filière commerciale

Les constructeurs de la facade sont principalement présents sur les unités de tailles « modestes » (jusqu'à 25 mètres de longueur) mixtes (fret et passagers) ou destinés au transport de passagers. On retrouve principalement des constructions en matériaux légers (alliage d'aluminium ou composites -PRVT).

Les entreprises :

- CNB (Construction Navale de Bordeaux) située en Gironde (700 salariés) construit depuis quelques années des navires à passagers (mixtes ou non).
- Le chantier Dubourdieu, spécialisé dans la plaisance bois, propose également des navires à passagers d'une vingtaine de mètres environ.
- Les ateliers de Bassens du port de Bordeaux constituent par ailleurs le plus important site de démantèlement de navires hauturiers nationaux ou étrangers (Jeanne d'Arc, Colbert).



La filière pêche et conchyliculture

Cette activité est notamment portée par le secteur de la conchyliculture (bassin ostréicole d'Arcachon), et principalement sur la construction et la réparation de barges ostréicoles en aluminium (moins de 12 mètres) ou de fileyeurs (bois ou plastique).

Les entreprises :

- Mulot (Charente-Maritime) produit pour l'essentiel des barges ostréicoles et mytilicoles.
- Pro-Phil Marine (Charente-Maritime, 4 salariés), CAI (Gironde, 9 salariés) produit des barges et chalands en alliages légers,
- Chantier Laly (Charente-Maritime, 4 salariés), réalise des constructions en divers matériaux, bois et plastiques notamment.



La filière militaire

Si la région Nouvelle-Aquitaine ne compte pas d'arsenal de la marine nationale, elle est tout de même présente sur le secteur de la construction et de l'équipement de navires militaires

Les entreprises :

- Le constructeur, Guy Couach (entreprise située en Gironde) est présent sur le segment des « petits » navires militaires (patrouilleurs et intercepteurs d'une longueur de 15 à 30 m) depuis plus de 20 ans destinés à l'exportation (Moyen-Orient notamment).
- DCNS Equipements Navals (une des entités du groupe DCNS, constructeur français de navires militaires), est un établissement situé à Ruelle-sur-Touvre (Charente). Il est « l'équipementier » du groupe DCNS (systèmes de manutention pour aéronefs embarqués, systèmes d'armes, simulateurs, lignes d'arbres des navires....)

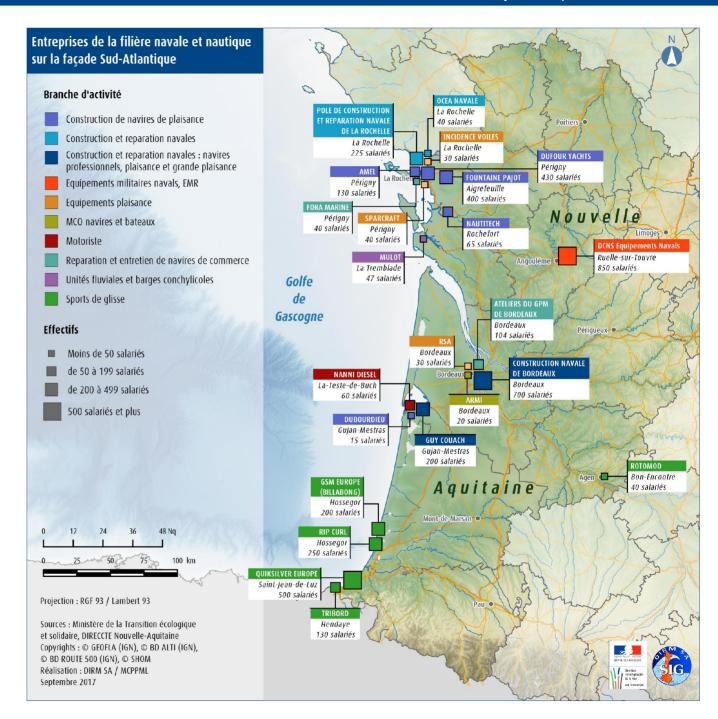
La filière nautique et la glisse

Les yachts et la plaisance : la plaisance est le secteur d'activité le plus « dynamique » de la facade. En matière de réparation et d'entretien, la facade dispose des équipements et des compétences adaptés pour réaliser ce genre d'opération. En plus du pôle de La Rochelle, d'autres installations sont disponibles (Rochefort, Bordeaux, Bassin d'Arcachon...)

Les équipementiers : la présence sur la zone Sud-Atlantique de grands chantiers constructeurs et de pôles de réparation et d'entretien a amené l'installation d'équipementiers, en particulier dans l'agglomération de la Rochelle et dans une moindre mesure celles de Bordeaux et du Bassin d'Arcachon.

Les navires fluviaux : Pour le secteur fluvial, une grande partie de l'activité consiste à réparer et entretenir les bateaux (notamment les bateaux à passagers) exploités sur les voies d'eaux intérieures locales (Gironde, Dordogne, Garonne). Par exemple, la société Mulot propose de petites unités fluviales (pénichettes destinées à la navigation de loisir, ou commerciales). Le constructeur naval Dubourdieu propose également des bateaux à passagers pour le secteur fluvial.

La glisse : Les grandes multinationales du secteur de la glisse ont établi leurs sièges européens sur les côtes basque et landaise (Quiksilver, Rip Curl..), berceau de la culture et de la pratique du surf en Europe. Cette activité a connu un développement considérable et une diversification vers d'autres pratiques sur l'ensemble du littoral aquitain (en particulier le kite surf, le paddle...). L'activité génère d'importantes retombées économiques, touristiques et sociales pour la région Nouvelle-Aquitaine.



2.6 Le dragage et les granulats marins

Le dragage est l'opération qui consiste à extraire les matériaux situés sur le fond d'un plan d'eau ayant pour objectif de réaliser des travaux portuaires (entretien des chenaux fluviaux ou maritimes, opérations de remblaiement..) ou d'extraire des granulats marins pour répondre aux besoins du secteur de la construction. Les matériaux constituant les gisements en Nouvelle-Aquitaine sont essentiellement des sables, et peuvent être utilisés de nombreuses manières.

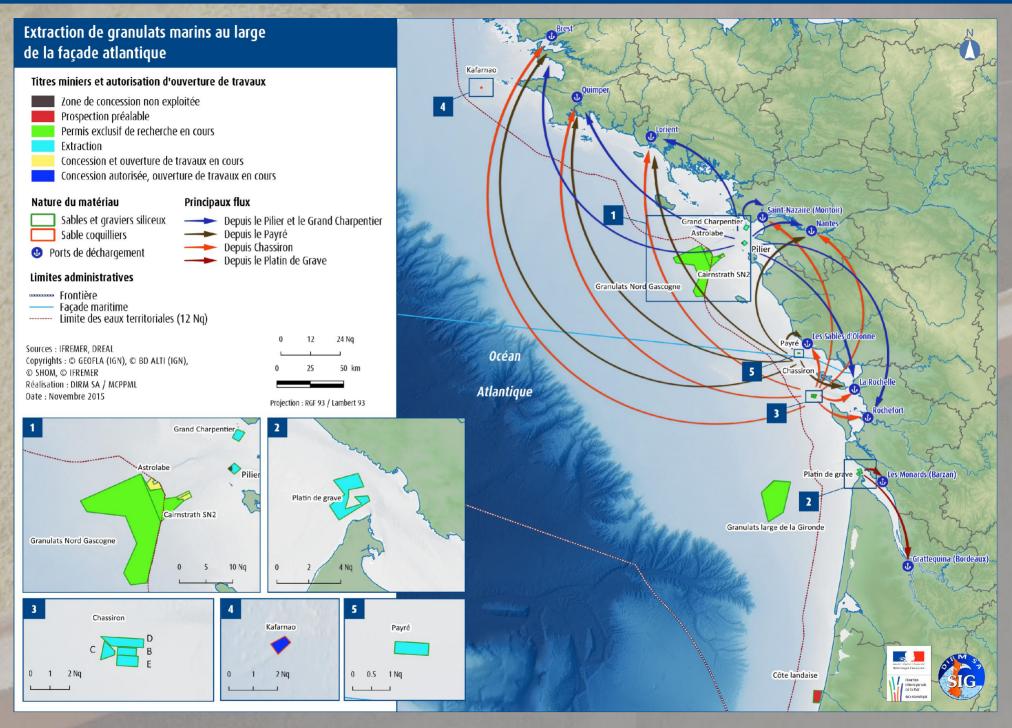
Les granulats marins sont des granulats élaborés à partir de matériaux extraits du sol et du sous-sol de la mer. Ils sont de 2 types: matériaux siliceux (sables et graviers) et matériaux calcaires (sables coquilliers, maërl...) Les granulats marins sont utilisés dans l'industrie du béton depuis plusieurs décennies sur toute la facade maritime atlantique; ils peuvent faire l'objet de traitements pour correspondre aux besoins selon leur nature, leur granulométrie, leur taux d'ions chlorure, etc... Près de 2 % de la production nationale annuelle de granulats est extraite en mer ; cette production représente aujourd'hui 7 millions de tonnes (contre 4 tonnes il y a 10 ans). La façade atlantique possède une ressource considérable avec de très fortes potentialités. Les granulats marins extraits de la façade Atlantique sont essentiellement des sables destinés à l'industrie du béton en substitution ou en complément des sables naturels terrestres alluvionnaires ou du pliocène. Ils satisfont environ 30 % des besoins en Charente-Maritime et 10 % des besoins pour l'agglomération bordelaise.

Dans le périmètre Sud-Atlantique, il existe 2 sites d'extractions marines dont l'exploitation est en cours : Chassiron et le Platin de Grave. Le site « Granulats large Gironde » a obtenu un permis de recherche exclusive délivré en mai 2016 pour 5 ans.

Concession	Structures ou sociétés détentrices de la concession	Échéance de la concession	Type de granulats	Principaux ports de débarquement	Usages
Platin de Grave	Granulats Ouest	2023	Sables, graviers	La Rochelle, Les Sables, Nantes, Lorient, Brest	Béton, construction
Chassiron B	Dragages, transports et travaux maritimes (DTM) et Granulats Ouest	2023	Sables, graviers	Les Sables, Lorient, Quimper	Béton, construction
Chassiron C	Compagnie armoricaine de navigation et Carrières et matériaux du Grand Ouest	2029	Sables	La Rochelle, Les Sables, Nantes, Lorient, Brest	Béton, construction
Chassiron D	GSM	2022	Sables	Nantes, Lorient, La Rochelle, Tonnay- Charente	Béton, construction
Chassiron E	Compagnie européenne de transports de l'Atlantique (CETRA)	2036	Sables, graviers	Bordeaux, Royan	Béton, construction

Le tableau ci-contre recense les concessions d'extraction de granulats marins autorisées en 2016 au large de la Nouvelle Aquitaine. La carte ci-après identifie les sites d'extraction et les flux à l'échelle de la facade Atlantique.





Q Le dragage portuaire

Pour les ports, les opérations de dragage constituent une nécessité vitale au maintien de leur activité. Ils sont justifiés par l'accumulation dans les ports et dans les chenaux de navigation, de matériaux provenant du bassin versant et/ou de la mer et visent ainsi à rétablir des tirants d'eau suffisants pour permettre la libre circulation et la sécurité des navires. Ils sont également employés dans le cadre de travaux pour créer de nouveaux espaces navigables ou de nouvelles infrastructures portuaires.

Si les plus gros volumes sont générés par les ports industriels et de commerce, maillons centraux du développement du trafic maritime et fluvial, ces opérations sont toutes aussi indispensables aux ports de taille plus modeste, soutenant des activités de pêche ou de plaisance.

Les produits du dragage sont le plus souvent soit stockés à terre sur des terrains aménagés soit rejetés en mer (clapage), généralement à l'intérieur de périmètres définis et encadrés.

En 2016, divers travaux de dragage nécessaires ont été entrepris dans les ports de Nouvelle-Aquitaine : Ainsi, le port d'Arcachon a été autorisé au titre du code de l'environnement à réaliser les travaux de dragage de l'enceinte portuaire. Cet arrêté concerne les dragages d'entretien sur une période de 10 ans (2014-2023). Des travaux de dragage du petit port d'Arcachon ont également commencé au début de l'année 2016 pour une période de trois mois. A noter également, les travaux de dragage du Port de Bonne Anse (Les Mathes) ayant débuté en février 2016.

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire



2.7 Les énergies marines renouvelables

La facade maritime de la Nouvelle-Aquitaine dispose de gisements énergétiques considérables en mer, que ce soit au nord de la région, où les gisements éoliens sont les plus favorables, ou au sud de celle-ci, en particulier le long de la côte sableuse, très exposée à la houle et aux courants marins. Exploiter la puissance de l'océan devient désormais un enjeu clé pour le développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine.

L'énergie éolienne en mer

La France, en raison d'un potentiel significatif combinant les critères de puissance, régularité du vent (2° gisement de vent en Europe) et des caractéristiques hydro-morphologiques du plateau continental s'est fixée dans l'arrêté du 24 avril 2016 de la Loi sur la transition énergétique d'un objectif en puissance installée en 2023 de 3000 MW (100 MW éolien flottant, hydrolien).

Après les 2 premiers appels d'offres de 2011 et 2013 pour le développement de l'éolien en mer, une nouvelle phase d'identification des zones propices avait été menée en 2015 portant sur l'éolien posé (fermes commerciales) et sur l'éolien flottant (fermes pilotes pré-commerciales). La zone propice identifiée au large de l'île d'Oléron (120 km²) n'avait pu être retenue pour le lancement du 3° appel d'offre.

Une réunion publique de présentation du projet de parc éolien au large de l'Ile d'Oléron s'est tenue le 27 février 2017, co-organisée par la Préfecture Maritime de l'Atlantique, la préfecture de la Nouvelle Aquitaine et la Préfecture de la Charente-Maritime en vue de la préparation d'un nouvel appel d'offre. L'objectif recherché est de déterminer un périmètre précis pouvant accueillir un parc éolien d'une puissance d'au moins 500 MW et réunissant les conditions d'acceptabilité, de comptabilité environnementale, et de faisabilité technique et économique

Plus d'informations sur le site de la DDTM 17 : cliquer ici

Les types d'eoliennes en mer : les technologies posées et flottantes



Une éolienne flottante est une éolienne offshore montée sur une structure flottante qui permet à la turbine de produire de l'électricité plus loin des côtes, où les fonds sont plus profonds et les vents plus forts et plus stables. (Leur structure est globalement équivalente aux platesformes pétrolière flottantes)



Une éolienne posée est une éolienne offshore montée sur des fondations fixées au plancher marin à des profondeurs pouvant aller jusqu'à 50 mètres et dans des zones situées au moins à 10 km des côtes et raccordée au réseau terrestre par un câble sous-marin.

Q Les regroupements économiques

Le cluster éolien aquitain

Créé en 2010 le « Cluster Éolien Aquitain » a pour ambition de positionner au niveau national et européen l'Aquitaine comme un territoire majeur du développement industriel de l'éolien ». À l'initiative d'industriels et soutenu par le Conseil Régional d'Aquitaine et la Communauté Urbaine de Bordeaux, ce cluster regroupe des entreprises de pointe du stockage énergétique, de l'aérospatial, de la défense, du nautisme, des matériaux composites avec des laboratoires de R&D de renommée mondiale.



Structure légère d'animation et de concertation présidée par un industriel, ce cluster a pour objectif de développer et d'attirer de l'activité industrielle dans l'éolien, soit en direct auprès de turbiniers, soit par le biais de sous-traitance. Pour cela, il favorise :

- L'attractivité du territoire et le développement des infrastructures spécifiques ;
- Le développement des compétences autour de projets industriels et de la formation ;
- Le rapprochement de partenaires autour de projets de recherche et d'innovation.

Les entreprises constituant le cluster : AEC Polymers, Akira, Apave, Aquitaine Conseil Formation, Aquitaine Développement Innovation, Arkema, Bordeaux Gironde Investissement, Bordeaux Technowest, Boueix Logistique, Cap Ingelec, Com Com Pointe du Médoc, Com Com centre Médoc, Communauté urbaine de Bordeaux, Conseil Régional d'Aquitaine, Couach, Dynae, EADS Astrium, Énergie de la Lune, Epsilon Composite, ESI Group, Evtronic, Federal Mogul, Filhet- Allard, GDF-Suez, Grand Port Maritime de Bordeaux, Lectra, Plastinov, Polytek, Rescoll, Saft Batteries, SEIV, Serma, Spie, TSM, Windcat, Valeol, Ventec.

Le cluster « Énergie et stockage »

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, a annoncé au 12e Forum de la Croissance verte, qui s'est tenu près d'Angoulême le 22 novembre 2016, la création par la Région d'un cluster "Énergies et stockage". « Il aura pour but de rassembler les acteurs de la recherche et du transfert de technologies, les entreprises et les différents territoires autour d'enjeux communs dans ce domaine ».



Ces enjeux sont notamment le pilotage des énergies renouvelables intermittentes pour les intégrer au réseau et les optimiser ; le stockage d'énergie et ses applications pour les réseaux électriques, l'habitat et la mobilité ; la coopération avec les filières des matériaux et du numérique pour lever les verrous technologiques, améliorer les performances des produits et réduire les coûts de revient ; le développement industriel des filières d'énergies renouvelables ; et le développement d'offres combinées qui puissent répondre aux besoins des utilisateurs (bornes de charge, solaire, stockage, éolien/stockage, solaire hybride / biomasse ,bâtiment / numérique / stockage / énergies renouvelables).

Source : Région Nouvelle-Aquitaine

Q De nouvelles sources d'énergies marines renouvelables

L'énergie hydrolienne



Cette forme d'énergie marine nécessite, dans l'état actuel de la technologie, de forts courants pour atteindre son seuil de rentabilité. Seuls des courants de marée importants, renforcés par le profil particulier des fonds (effet de goulet) permettent d'obtenir des vitesses d'écoulement de 1,50 mètres par seconde au minimum, nécessaires à la mise en production des hydroliennes. Les sites présentant ces caractéristiques ne sont pas fréquents.

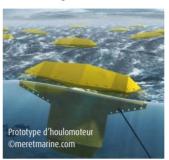
Une zone potentiellement propice avait été déterminée au niveau de l'embouchure de l'Estuaire de la Gironde pour l'installation de fermes pilotes. (source : CEREMA – Géolittoral). L'appel à manifestation d'intérêt mené en 2013 et 2014, n'a pas concrétisé leur installation.

Plusieurs projets et technologies sont en phase de test : le projet Urabaila (port de Bayonne) pour les hydroliennes à axe horizontal, mais également des installations pilotes en zone estuarienne (Tonnay-Charente), en zone fluviale (Chatellerault) pour les hydroliennes à axe vertical.

Le Pont de pierre à Bordeaux, a été retenu en qualité de site d'essai/démonstrateur. Sa particularité est d'être un site fluvial et estuarien. Il est dédié à l'expérimentation des hydroliennes, turbines qui s'appuient sur l'utilisation de la force des courants pour produire de l'électricité grâce à un alternateur immergé.

En Nouvelle-Aquitaine, plusieurs entreprises ont développé et commercialisé des techniques d'hydroliennes : la Société EcoCinetic, basée à La Rochelle, développe et commercialise des petites hydroliennes au fil de l'eau destinées aux zones fluviales et estuariennes : les « pico-hydroliennes » ; la société Blue Shark Power System, créée en 2013 et installée dans l'Écoparc de Blanquefort, développe des prototypes d'hydroliennes innovants en collaboration avec le chantier naval Guy COUACH de Gujan Mestras ; la société Hydrotube Energie conçoit et réalise des hydroliennes fluviales flottantes pour les producteurs d'énergie.

L'énergie houlomotrice



Convertir le mouvement de la houle en électricité peut sembler une source inépuisable d'énergie. Toutefois, cette technologie se heurte à plusieurs difficultés : mise au point difficile des appareils, tenue à la mer quelquefois problématique, conflit d'usages dans les zones proches des côtes. Ces obstacles freinent le développement des houlomoteurs.

Une étude menée par le Groupement d'intérêt public (GIP) Aquitain sur le thème des « Potentiels en énergies marines de la façade Aquitaine » a passé en revue la bande marine de la Pointe de Grave (Gironde) à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), et confirme un très important potentiel pour la côte aquitaine.

En Charente-Maritime une étude ayant pour thème le « développement des énergies marines en Poitou-Charentes : étude des potentialités » financée par la région en 2010, arrivait aux conclusions suivantes :

Pour les sites côtiers : « un très faible potentiel houlomoteur à l'intérieur des pertuis du fait des limitations dues à la configuration de la zone, de la bathymétrie et du faible potentiel calculé (< 5 kW/m) »

Au large : « il existe des zones d'intérêt plus au large, par des fonds généralement supérieurs à 30 mètres. »

Parmi les sites test d'exploitation d'hydroliennes, on peut citer :

- Le site des diques de l'Artha et de Socoa (Saint-Jean-de-Luz) : système houlomoteur sur ouvrages neufs
- Le site du phare des Baleines (Pointe ouest de l'île de Ré) : système houlomoteur sur ouvrages détachés

En matière d'énergies marines renouvelables, de nombreux projets et technologies hydroliennes et houlomotrices sont en phase de développement R&D et en phase de test. Dans ce cadre, le projet national EMACOP (Énergies Marines Côtières et Portuaires) est chargé d'évaluer les potentialités d'installation de tels dispositifs sur les infrastructures littorales.

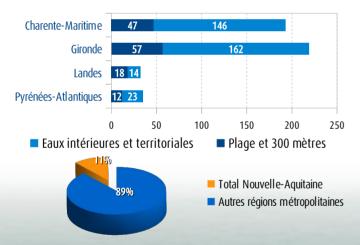
2.8 La sécurité maritime

La sécurité maritime est une fonction régalienne visant à la protection des personnes et de l'environnement en mer. Il s'agit sur la facade d'une prérogative majeure de la Préfecture maritime de l'Atlantique et de la Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique. Elle revêt plusieurs composantes, en particulier le contrôle de la sécurité des navires, la signalisation maritime, le sauvetage en mer ou encore la formation des gens de mer (cf chap.3)

• Le sauvetage en mer

479 opérations de sauvetage et d'assistance concernant la plaisance et les loisirs nautiques ont été coordonnées par le CROSS* Etel sur le littoral sudatlantique durant la saison estivale 2016.

Répartition des opérations sauvetage (saison estivale**)



Les unités et les personnels bénévoles des 16 stations côtières de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) réalisent chaque année sur la façade Sud-Atlantique, entre 300 à 400 interventions de sauvetage en mer.

Télécharger le bilan du CROSS Atlantique 2016

• La signalisation maritime

1103 objets nautiques de signalisation maritime (établissements de signalisation maritime et aides à la navigation de complément) jalonnent le littoral dans la région (phares, bouées, tourelles, amers, espars..)

474 établissements sont actifs, c'est à dire à optique lumineuse.

16 phares sont en service.

14 % des phares français sont situés dans la région.

3 subdivisions des phares et balises sont réparties le long du littoral à Bayonne, le Verdon-sur-Mer et La Rochelle et des moyens nautiques sont mis à leur disposition par l'Armement des Phares et Balises, pour assurer le balisage maritime des côtes, îles et estuaires depuis la frontière espagnole jusqu'à la limite nord du département de la Charente-Maritime.

1 baliseur océanique « Le Gascogne » et 1 baliseur côtier « le Pointe-de-Grave » sont mis en œuvre par l'armement des Phares et Balises, et ont pour port d'attache Le-Verdon-sur-Mer.

2 bateaux de travaux ont pour port d'attache La Rochelle.

La sécurité des navires

2 centres de sécurité des navires (CSN) à La Rochelle et à Bordeaux, et 2 antennes à Bayonne et Saint-Jean-de-Luz relevant de la DIRM Sud-Atlantique sont chargés de vérifier la conformité à la réglementation nationale et internationale des navires français ainsi que des navires étrangers faisant escale dans les ports de la façade Sud-Atlantique.

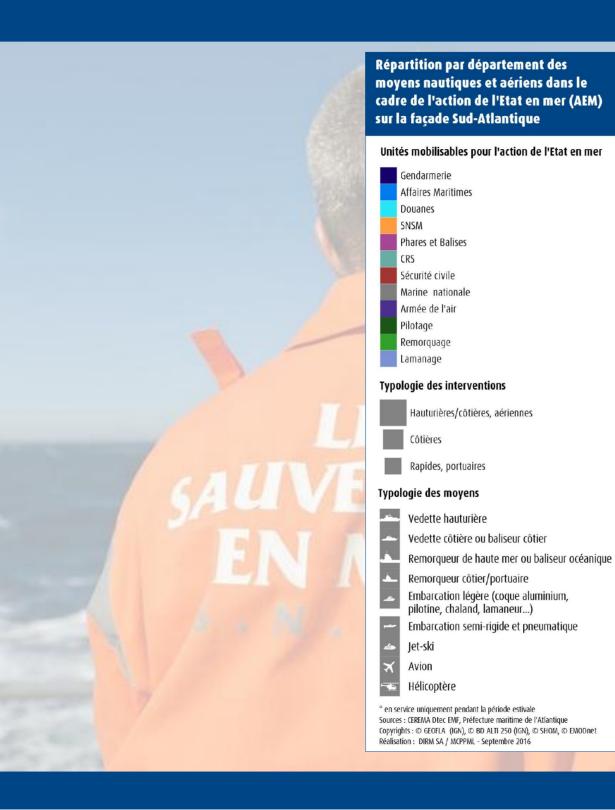
1259 visites de sécurité tous types confonfus ont été effectuées en 2016 par les centres de sécurité des navires de la région.

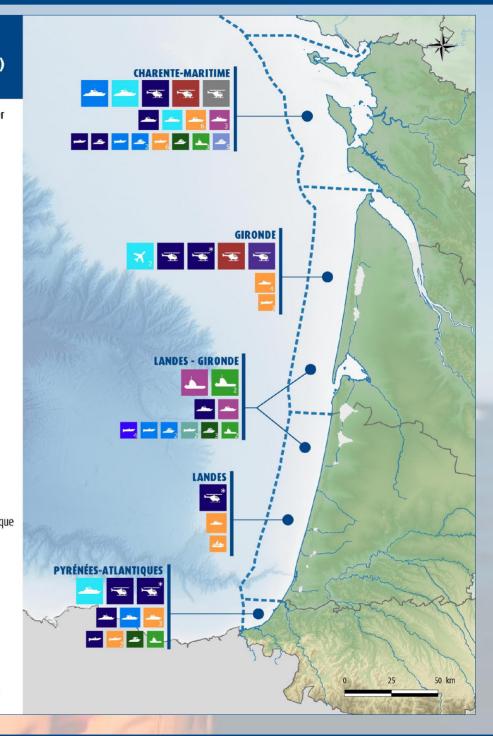
1143 visites de sécurité des navires professionnels français ont été effectuées en 2016, dont **717** navires de pêches et 419 embarcations aquacoles.

116 inspections de navires de commerce étrangers ont été menées en 2016 par les 2 centres de sécurité des navires de La Rochelle et Bordeaux dans le cadre du Mémorandum de Paris sur le contrôle des navires par l'État du port.



*Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage. Les CROSS assurent une mission générale de coordination des actions de sécurité et dans le cadre de l'action de l'État en mer (cf. carte ci-après répartition des moyens de l'AEM) ** Du 01/06/2016 au





L'emploi et la formation professionnelle maritime

- 3.1 Les gens de mer
- **3.2** La formation professionnelle maritime



3.1 Les gens de mer

Les navigants, appelés aussi gens de mer, sont des marins professionnels qui exercent leur métier dans trois filières distinctes : le transport, la pêche / conchyliculture et la plaisance professionnelle. Ils assurent la conduite et l'exploitation commerciale des navires ou des exploitations.

En France, 4 emplois sur 10 à la conchyliculture se situent en région Nouvelle-Aquitaine. Les conchyliculteurs travaillent dans les exploitations de production d'huîtres des deux principaux bassins de production en France : Marennes-Oléron et Arcachon.

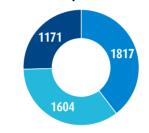
Au plan national, la situation de l'emploi des marins est caractérisée par un déficit de marins qualifiés à la pêche et d'officiers au commerce, un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, des carrières plus courtes et des reconversions réussies, notamment pour les mécaniciens et les officiers. Les débouchés sont nombreux et malgré la crise qui affecte le secteur maritime comme les autres pans de l'activité économique.

L'ensemble des professions maritimes sont représentées sur la façade Sud-Atlantique, avec toutefois une activité conchylicole très développée, sur les grands bassins ostréicoles de Marennes-Oléron et d'Arcachon.



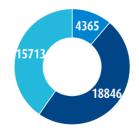
Répartition des marins* par type d'activité et par quartier

Nouvelle-Aquitaine



- Commerce et plaisance professionnelle
- Pêche
- Cultures marines

Total France (%)



- Pêche
- Commerce et plaisance professionnelle
- Cultures marines

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire - Situation au 27 mars 2017 (*marins français)

QUELQUES CHIFFRES CLÉS RFI ATIFS AUX GENS DE MER EN 2016 EN NOUVELLE-AQUITAINE

- ► 4592 marins professionnels actifs français immatriculés
- ► 1604 marins professionnels français actifs exerçant à la pêche
- ▶ 1817 marins professionnels actifs exercant aux cultures marines
- ► 1171 marins professionnels actifs exercant au commerce
- ▶ 1487 marins professionnels actifs étrangers immatriculés au registre des marins
- % des marins professionnels femmes
- ▶ 28 % des marins professionnels exercent des fonctions de commandement
- ▶ 12 % des marins professionnels actifs de métropole exercent leur activité en Nouvelle-Aquitaine

Les métiers de la mer

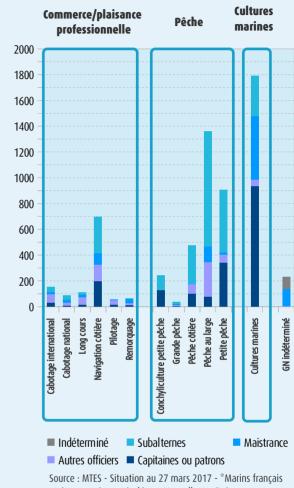
La pêche constitue un univers autonome régi par ses spécificités et ses valeurs. Le littoral sud-atlantique présente des situations diverses selon les espèces pêchées, les techniques utilisées, les genres de navigation, les débouchés commerciaux, les types d'armement... Ainsi, il existe une importante activité de pêche hauturière sur le port de Saint-Jean-de-Luz, tandis que les autres ports de la façade concentrent leur activité sur une pêche côtière artisanale ciblée en particulier sur les espèces nobles du Golfe de Gascogne. Le métier de marinpêcheur, rude et difficile, reste un métier de liberté, de responsabilité et de solidarité. C'est un secteur qui offre des emplois et s'ouvre en recrutant de plus en plus en dehors du milieu maritime traditionnel. La formation en constitue la clé d'accès. Ainsi, un élève qui a suivi un BAC PRO CGEM Option Pêche en formation initiale peut accéder, après un service en mer de 6 mois, rapidement à la fonction de capitaine 200 pêche. Dans le cadre de la formation continue, il est possible de démarrer comme matelot à la pêche, puis capitaine 200 pêche et après plusieurs séquences de formations continues et de temps de service en mer, devenir patron à la pêche au large ou à la grande pêche. Il s'agit d'une filière qui permet la promotion sociale. Par ailleurs, la rémunération qui est indexée sur la pêche (salaire à la part) peut être attractive. Ainsi, par exemple, le salaire moyen pour un patron à la pêche côtière est de 4 000 € brut par mois (il peut être multiplié par 4 ou 5 lors de bonnes marées).

Les cultures marines désignent l'élevage de coquillages marins (ou conchyliculture), de poissons de mer (pisciculture ou aquaculture marine) et d'alques (algoculture) ou de crustacés (carcinoculture). Véritables éleveurs marins, les conchyliculteurs sont très présents sur la façade Sud-Atlantique, où ils exercent leurs activités dans les 2 plus importants bassins ostréicoles français : Marennes-Oléron et Arcachon. A Arcachon, ils exercent une activité de production intra-bassin, sur l'estran mais également en eaux profondes. A Marennes-Oléron ils peuvent également exercer leur activité de production à terre dans des bassins naturels (claires). De la production à la commercialisation. ce secteur offre sur la façade Sud-Atlantique un large éventail de métiers d'aquaculteurs, de l'employé(e) conchylicole au chef d'exploitation de cultures marines. Le métier de patron conchyliculteur est très varié et fait appel à des compétences multiples. Il y a la partie production dans les parcs mais aussi la collecte des naissains, la partie débouché de la production, sans compter la partie dégustation qui est une activité en plein développement, notamment à Marennes-Oléron et sur le bassin d'Arcachon.

Le commerce maritime emploie environ 12.500 navigants français, dont 1171 marins sont enregistrés sur la façade Sud-Atlantique. L'activité se concentre essentiellement sur les 4 ports de commerce de la façade Sud-Atlantique, dont 2 ont le statut de grand port maritime : Bordeaux et La Rochelle. Dans ce secteur d'activité, le taux de chômage est nettement en dessous de la moyenne nationale notamment pour les officiers. Cependant le secteur rencontre depuis plusieurs années des difficultés pour recruter des officiers. Au plan national ce manque durable garantit aux officiers français des débouchés avec des salaires élevés, mais prive les compagnies des cadres de haut niveau dont elles ont besoin pour se développer face à la concurrence internationale.

La plaisance professionnelle est le secteur d'activité des navires de plaisance conduits ("armés") par des équipages de marins professionnels. Ce secteur offre des métiers à part entière qui exigent une grande expérience de la mer et une qualification professionnelle reconnue par la délivrance d'un titre de formation maritime sur le modèle de la marine marchande. Ce secteur bénéficie d'une croissance soutenue depuis plus de vingt-cinq ans, l'emploi de navigants français étant en progression régulière. En Nouvelle-Aquitaine, l'activité se concentre essentiellement sur les pôles d'Arcachon et La Rochelle et emploie environ 500 marins. La formation est assurée dans ce secteur par les Lycées Maritimes de la Rochelle et de Ciboure. Ainsi, les centres de formation de la Rochelle et de Ciboure, proposent en formation initiale, un BAC PRO CGEM option plaisance. En formation continue, la Rochelle et Ciboure, proposent des capitaines 200 voile.

Nombre de marins actifs* par genre de navigation et niveau de commandement



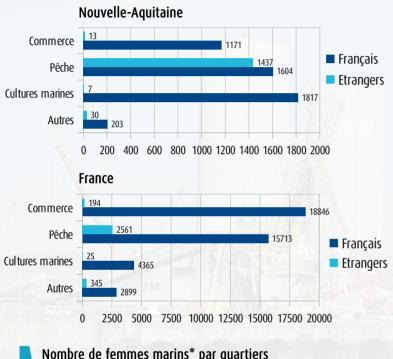
et étrangers immatriculés en Nouvelle-Aquitaine



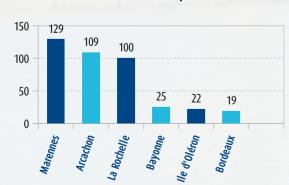
La brochure "Zoom métiers" élaborée par l'Onisep présente les métiers de la mer, dans toutes ses composantes à travers le portrait de 21 marins, hommes et femmes (cliquer sur l'image pour télécharger la brochure)

M Les marins professionnels en chiffres

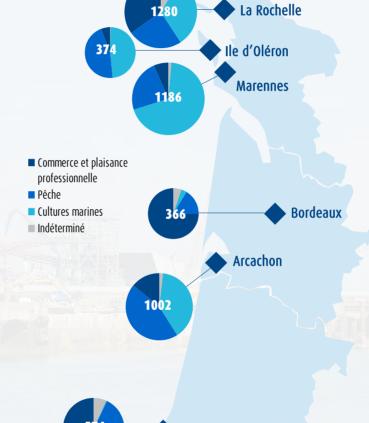
Répartition de l'activité des marins professionnels* de Nouvelle-Aquitaine par genre de navigation



Nombre de femmes marins* par quartiers d'immatriculation en Nouvelle Aquitaine en 2016



Répartition de l'activité des marins professionnels* de Nouvelle-Aquitaine par quartiers d'immatriculation



Bayonne



*Marins français



3.2 La formation professionnelle maritime

Il existe sur la façade Sud-Atlantique plusieurs établissements publics de l'enseignement maritime dont deux lycées professionnels maritimes (LPM) à Ciboure et à La Rochelle placés sous l'autorité académique de la DIRM Sud-Atlantique.

Les lycées professionnels participent à la formation initiale et continue des Gens de Mer. Ces établissements dispensent des formations initiales et continues pour la pêche, le commerce, la plaisance professionnelle, et les cultures marines.

La DIRM Sud-Atlantique est chargée de veiller à la bonne marche de ces établissements et participe aux différentes instances (conseil d'administration, conseil de perfectionnement, commission des bourses, commissions d'examens...). Elle est amenée à faire des arbitrages nécessaires au bon fonctionnement de ces établissements, elle participe, en formation continue, à la mise en place des jurys de validation des modules et rémunère les intervenants. Elle entretient également de nombreuses relations avec les collectivités territoriales compétentes (Conseil Régional).

Les diplômes, brevets et titres de formation qu'ils dispensent sont délivrés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Ils sont cependant également reconnus par l'Education Nationale et s'inscrivent dans le schéma général de la formation professionnelle, permettant ainsi la poursuite d'études et la réorientation vers d'autres filières de formation.

Les 2 lycées professionnels maritimes de la façade préparent les élèves issus des classes des collèges aux diplômes de l'enseignement maritime secondaire (CAP, BEP et BAC PRO) et les stagiaires adultes aux brevets maritimes nécessaires à la navigation côtière. Ils préparent aussi à certains métiers para maritimes (poissonnier, employé de marée). La poursuite d'études est possible à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM) ou dans l'enseignement supérieur (BTS).



À ces deux lycées, s'ajoute le Lycée polyvalent de la mer de Gujan-Mestras sous tutelle du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le lycée de Bourcefranc (lycée agricole de l'Éducation nationale) avec lequel a été passée une convention tri-partite (Agriculture – Education Nationale – Mer) pour les formations initiales à caractère maritime (conchyliculture notamment). Ils proposent des formations professionnelles (du CAP au Bac pro) ainsi qu'un enseignement général et technologique. Pour la filière technologique les options sont en relation avec le domaine maritime. Les élèves titulaires du Bac, général ou professionnel, peuvent également intégrer un BTS Technico-commercial Nautisme au Lycée de Gujan-Mestras.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS RELATIFS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE MARITIME NOUVELLE-AQUITAINE EN 2016

- 2 lycées professionnels maritimes sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire
- 2 lycées d'enseignement maritime relevant du Ministère de l'Education Nationale
- ▶ 312 élèves en formation initiale dans les lycées professionnels maritimes de la région à la rentrée 2016 (156 à La Rochelle et 156 à Ciboure)
- Plus de 400 stagiaires accueillis chaque année en formation continue dans les lycées professionnels maritimes
- ► 4844 titres délivrés par la DIRM Sud-Atlantique (titres STCW et nationaux, visas de reconnaisances...)
- ▶ **56** reconnaissances de capacité professionnelle à la pêche délivrés
- 85 % des élèves diplômés de l'enseignement maritime trouvent un emploi dans les 6 mois suivant leur formation

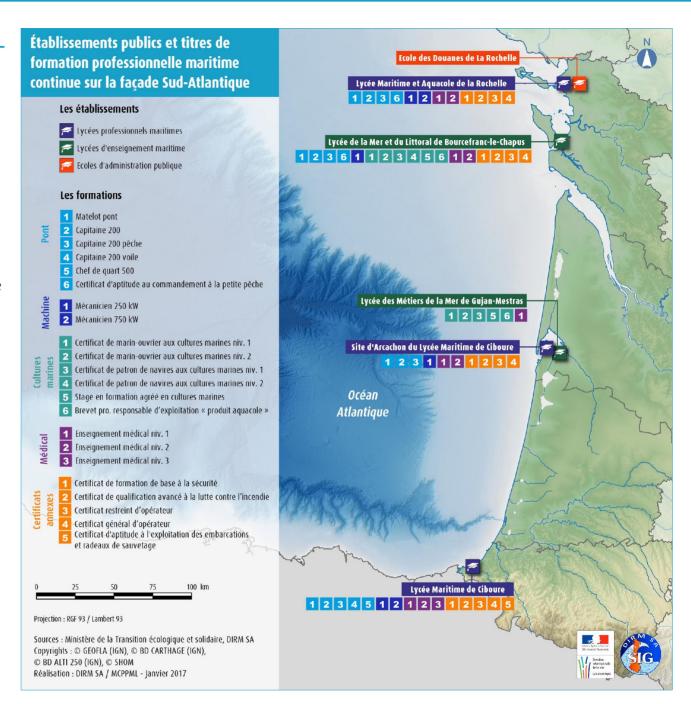
Q L'offre de formation

En formation initiale, les niveaux d'étude proposés par les lycées maritimes sont le CAP et le BAC Pro en 3 ans avec 3 options : CGEM. électro-mécanicien et cultures marines.

En formation continue, les lycées de Ciboure et La Rochelle ainsi que les établissements travaillant en partenariat avec la DIRM, proposent une variété de formations préparant aux qualifications suivantes : Certificat matelot pont, Capitaine 200, Capitaine 200 pêche, Capitaine 200 voile, Capitaine 500, Mécanicien 250 kw, Mécanicien 750 kw. D'autres formations sont également proposées par ces centres de formation (CRO, CGO, CFBS, EM I, EM II, EM III...) A la rentrée 2017, l'offre s'enrichira avec l'ouverture au lycée de La Rochelle d'un BTS Maritime pêche et gestion de l'environnement marin (PGEM). L'offre de formation continue évolue constamment et devient de plus en plus modulaire afin de pouvoir répondre aux besoins des différents professionnels du monde maritime dans un cadre de constante évolution de la législation. La qualité de la formation dispensée dans ces établissements permet de bien former les marins et contribue ainsi à l'objectif de la sécurité maritime. La carte ci-contre présente le détail des cycles de formation professionnelle maritime continue dispensés par chaque établissement en Nouvelle-Aquitaine.



Le Lycée Maritime de La Rochelle est certifié « Lycée des métiers » du fait de sa spécificité maritime, et de la couverture de l'ensemble des formations du champ professionnel « Métiers de la mer ». Construit en 1996, le lycée maritime de Ciboure est doté d'outils pédagogiques modernes et performants.



Q L'essentiel de la réforme de la formation professionnelle maritime

Pour faire face aux évolutions technologiques, aux nouvelles exigences règlementaires internationales, à un marché de l'emploi en constante évolution et aux enjeux écologiques, le ministère mène en lien avec les services déconcentrés des DIRM une réforme ambitieuse démarrée en 2015 par l'entrée en vigueur des nouvelles modalités d'agrément et qui s'achèvera en 2020 par la fin des dispositions transitoires pour la filière pêche. Les formations renovées et les nouvelles modalités d'évaluation ont été mises en place depuis le 1er septembre 2016, avec pour objectifs essentiels :

• Favoriser l'évolution professionnelle

En favorisant les passerelles entre les secteurs d'activité (commerce, pêche, cultures marines, plaisance professionnelle) et entre les services (« pont » et « machine »). Pour la machine, une filière unique est créée permettant désormais à un mécanicien d'exercer indifféremment au commerce, à la plaisance ou à la pêche. Par la mise en œuvre de mesures (ratification convention STCW-F, référentiels de formation intégrant les dernières évolutions de la réglementation internationale) garantissant la reconnaissance internationale des titres obtenus dans le système d'enseignement maritime français.

• Simplifier le cadre règlementaire

La révision du cadre règlementaire a permis sa meilleure lisibilité ainsi qu'une harmonisation du parcours d'obtention des brevets. La mise en place de nouvelles modalités d'examen (contrôle continu des connaissances plus adapté à la modularité des formations) permettant au marin l'obtention de son diplôme dans des délais plus restreints. La modularité des formations assure une cohérence entre les filières, une meilleure gestion dans le temps permettant au marin de profiter des périodes creuses pour se former.

Moderniser les outils de gestion et d'information

L'introduction d'une application informatique dédiée (Amfore) permet de fluidifier les échanges entre le marin, le prestataire agréé et l'administration et donne une vision globale des formations.

Deux nouveaux outils permettant de mieux informer les marins sont créés :

- Le portail du marin (accès direct à toutes les informations les concernant)
- Une rubrique unique (une seule entrée pour les informations sur le site du ministère)

→ Cliquer ici pour accéder au portail du marin

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire





L'environnement marin et littoral

- **4.1** La protection du milieu marin
- **4.2** La qualité des eaux de baignade
- **4.3** La gestion des algues vertes
- **4.4** La collecte des déchets
- **4.5** L'évolution du trait de côte
- **4.6** La recherche sur l'environnement marin



4.1 La protection du milieu marin

On dénombre 63 aires marines protégées au niveau de la facade Sud-Atlantique dont 2 parcs naturels marins : le Parc Naturel marin du Bassin d'Arcachon créé en 2014 et le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis créé en 2015.

Les aires marines permettent non seulement aux territoires concernés de bénéficier de mesures de gestion favorables au maintien ou à l'amélioration de l'état écologique des milieux et des espèces, mais il permet également d'enrichir la connaissance scientifique sur le fonctionnement des écosystèmes marins, par la mise en place de réseaux de suivis et d'observations adaptés. En 2015, l'observatoire national de la biodiversité faisait état de 81 % des surfaces d'aires marines protégées pourvues d'un plan de gestion, au niveau national. En revanche, seules 40 % des aires marines sont pourvues d'un document de gestion (188 sur 392 aires marines protégées françaises).

La directive cadre strategie pour le milieu marin (DCSMM) prévoit des actions en faveur du bon état des eaux marines. Sa transposition en droit interne revêt la forme de plans d'action pour le milieu marin (PAMM), ceux ci constituent une partie du volet environnemental de la planification strategique maritime de facade. Les mesures prévues par les plans de gestion des aires marines protégées de la façade Sud-Atlantique sont intégrées dans le programme de mesures du PAMM du golfe de Gascogne, comme mesures existantes.

Aprés l'evaluation initiale, la definition d'objectifs environnementaux et d'indicateurs associés, les programmes de surveillance, quatrièmes éléments des plans d'action pour le milieu marin, ont ete adoptés par arrêtés inter-prefectoraux en juin 2015. Leur mise en oeuvre a ete initiée en decembre 2015 et s'est poursuivie en 2016. Les programmes de mesures, cinquièmes et derniers éléments des plans, ont été soumis a la consultation des instances et du public au 1^{er} semestre 2015 aprés une relecture par l'Autorité environnementale. Leur approbation par les prefets coordonnateurs en 2016 marque la fin de l'elaboration des plans d'action pour le milieu marin pour le premier cycle.

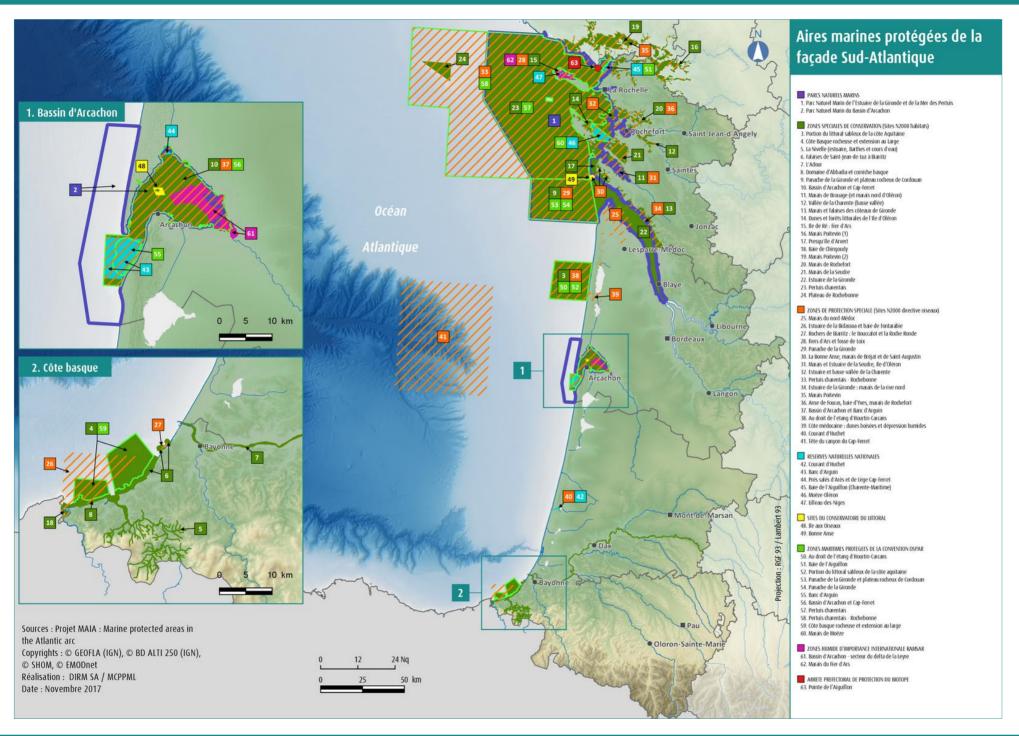
Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire Agence Française pour la Biodiversité



OUELOUES CHIFFRES CLÉS

RFI ATIFS AUX AIRFS MARINES PROTÉGÉES EN NOUVELLE-**AQUITAINE EN 2016**

- ▶ 2 parcs naturels marins dont le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis, le plus vaste parc marin métropolitain
- > 22 sites Natura 2000 relevant de la directive « habitats »
- ▶ 17 sites Natura 2000 relevant de la directive « oiseaux »
- ▶ 6 réserves naturelles nationales
- 2 sites du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres situés sur le domaine public maritime
- ► 11 zones maritimes protégées de la convention OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est
- ▶ 2 zones humides d'importance internationales RAMSAR
- ► 45% de la surface des eaux territoriales de Nouvelle-Aquitaine situées dans l'emprise d'au moins une aire marine protégée, soit 3461 km² de zone maritime protégée



Q L'extension du réseau Natura 2000

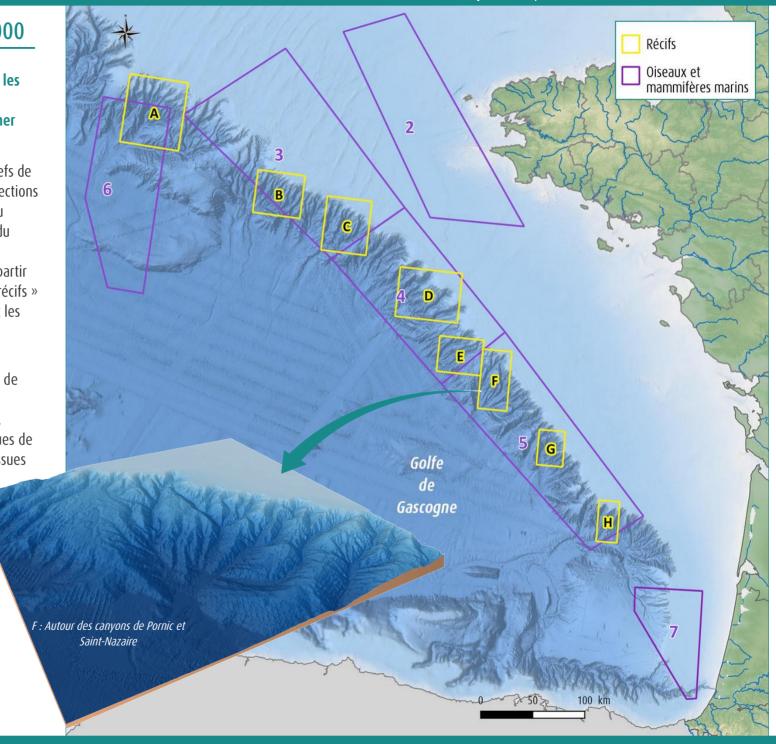
Une instruction gouvernementale de juillet 2016 fixe les modalités pour l'identification et la proposition de nouveaux sites Natura 2000 au large (au-delà de la mer territoriale)

Dans le cadre de ce processus, les DIRM SA et NAMO chefs de projet, se sont appuyées en 2016 sur l'expertise des Directions Régionales de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, de l'Agence des Aires Marines Protégées et du Museum National d'Histoire Naturelle pour définir les propositions de nouveaux sites Natura 2000, réalisés à partir des périmètres initiaux, appelés « grands secteurs », « récifs » ou « oiseaux-mammifères marins » selon les espèces et les habitats cibles. (grands secteurs cf. carte ci contre)

Un site sera désigné par grand secteur. Les grands secteurs « récifs » ont été définis sur la base de critères scientifiques et la définition d'entités géomorphologique à partir de données bathymétriques, données historiques, regroupant toutes les données issues de carottages, dragages ou chalutage, données récentes, issues des campagnes océanographiques....

Les grands secteurs « oiseaux » et « mammifères marins» ont eux été déterminés notamment grâce aux données provenant des campagnes aériennes réalisées sur l'ensemble de la zone économique exclusive dans le cadre du programme d'acquisition de connaissances sur les oiseaux et les mammifères marins (PACOMM), ainsi qu'avec l'appui d'experts.

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire (DIRM SA, DIRM NAMO), MNHN

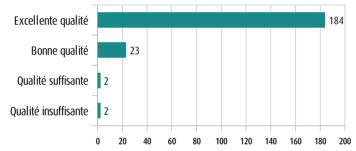


4.2 La qualité des eaux de baignade

Le classement de la qualité des eaux de baignade en mer est effectué en application de la directive européenne n°2006/7/CE.

La qualité microbiologique des eaux de baignade en mer est suivie annuellement par les agences régionales de santé (ARS). Le classement est établi sur la base de quatre années consécutives et calculé en reference a des valeurs de seuil, pour les deux indicateurs bacteriens, plus contraignants.

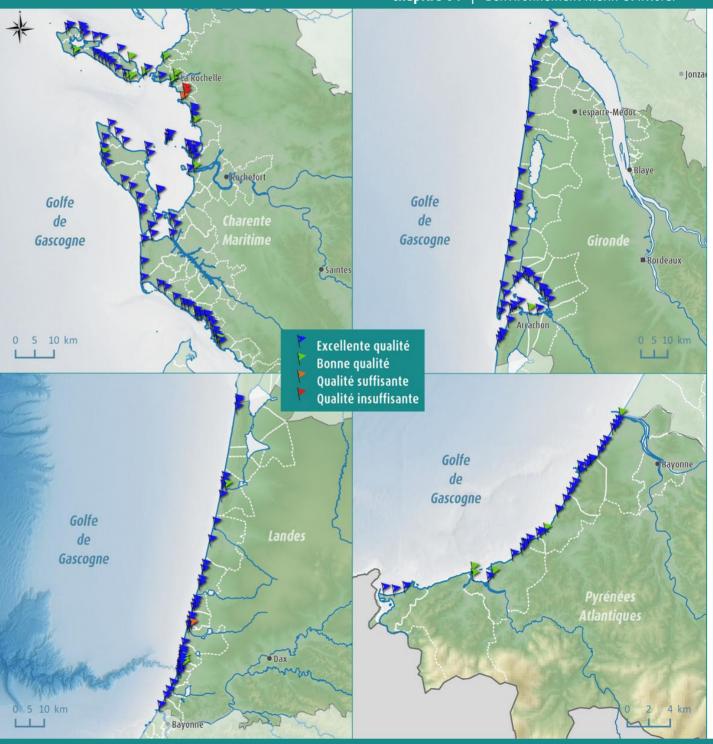
Qualité des eaux de baignade en Nouvelle-Aguitaine en 2016 (cf. carte ci-contre et diagramme ci-dessous)



98,1% des eaux de baignade en mer sont d'excellente ou de bonne qualité, dont 87,1 % d'excellente qualité

18 communes ont été labellisées pavillon bleu en 2016 en Nouvelle-Aquitaine au titre de leurs plages

Sources : ARS - Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine



Appelées ulves ou laitues de mer les algues se développent principalement en été dans les baies semi-ouvertes en aval des cours d'eau. Apparues dans les années 1970 en Bretagne, elles se forment en mer, et sont ensuite rejetées sur la plage par les courants. Le littoral breton est le plus impacté, mais depuis quelques années de nouvelles zones sont concernées au nord de la région Nouvelle-Aquitaine.

En Charente-Maritime, l'observation de ce phénomène reste limité à certaines côtes des îles d'Oléron et de Ile de Ré. En 2016, sur l'Ile de Ré, la commune de La Flotte a été particulièrement touchée. Des nettoyages quotidiens de plages doivent être effectués durant la saison. D'autres communes de l'Ile ont été ponctuellement touchées par le phénomène, à Saint-Martin-de-Ré, Loix-en-Ré et la Couarde-sur-Mer. Les engrais et les pesticides utilisés par l'agriculture en amont de l'estuaire du Lay et de la Sèvre niortaise sont à l'origine du phénomène : en s'écoulant dans les cours d'eau, les nitrates déversés dans les champs arrivent jusqu'en bord de mer, où les algues marines en suspension dans l'eau jouent leur rôle écologique, en les absorbant massivement, et prolifèrent.

Au plan national, le volume des algues vertes diminue, mais leur éradication reste difficile à mettre en œuvre. Un second plan de lutte se met en place pour les années 2017 à 2021 à la suite du premier, ayant eu lieu sur la période 2010-2015. Si entre 2002 et 2009, on comptait chaque année un peu plus de 3.200 hectares couverts, en 2016 on l'estime à 2.312 hectares selon le Centre d'études et de valorisation des algues (Céva). Les collectivités ramassent chaque année entre 40.000 et 50.000 tonnes, pour un coût de l'ordre de 300.000 à 500.000 euros par an.

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, CEVA - Centre d'études et de valorisation des algues



Conditions et conséquences du développement des algues vertes

(source : Ministère de la Transition écologique et solidaire)

CONDITIONS

NUTRIMENTS

La croissance des algues va dépendre de l'importance des flux d'azote et de phosphore apportés par les cours d'eau et de leur dilution plus ou moins rapide en fonction des courants marins. Dans les eaux marines, l'azote constitue généralement le facteur décisif pour la croissance des algues vertes : c'est la disponibilité de ce facteur, et non celle du phospore, qui détermine leur croissance plus ou moins rapide

ENSOLEILLEMENT

C'est parce qu'elles ont besoin de lumière que les algues vertes se développent en suspension dans des lames d'eau peu profondes, et non accrochées au fond. Le brassage permet également à une plus grande quantité d'algues d'avoir accès à la lumière. Ces conditions sont réunies dans la zone de déferlement des vagues sur les estrans sableux.

• GÉOGRAPHIE

Le confinement des algues correspond le plus souvent à un confinement dynamique par la marée dans une baie apparemment ouverte sur le large. En effet, dans certains sites, les caractéristiques des courants marins se traduisent par un très faible renouvellement des eaux de fond de baie : ce sont les mêmes masses d'eau qui s'en vont et reviennent à chaque marée.







CONSÉQUENCES

Risques pour la santé humaine. La décomposition des algues entraîne le rejet d'hydrogène sulfuré, gaz toxique

Source de fortes nuisances olfactives qui perturbent les activités touristiques et les activités de loisirs

Gêne pour la production d'huîtres

Formation d'un écran entre la lumière et les fonds marins, pouvant nuire à la survie de certaines espèces animales et végétales, et par conséquent réduire les possibilités de pêche

4.4 Les déchets marins

La côte aquitaine est particulièrement exposée à l'afflux de déchets apportés par l'océan : de l'estuaire de la Gironde à l'Adour s'étend une immense plage de sable continue de 250 kilomètres. Les courants, les marées et les tempêtes déposent sur ces vastes étendues des débris naturels (dont près de 15000 m3 de bois échoués par an) mélangés, dans la laisse de mer, à toutes sortes de déchets, rebuts des activités humaines.

Le courant du Portugal est responsable de l'apport de nombreux déchets provenant du nord de l'Espagne, qui échouent principalement au Pays basque et dans les Landes. Les 4 grands fleuves qui se jettent dans le sud du Golfe de Gascogne (Garonne, Dordogne, Charente et Adour) sont également d'importantes sources d'apport de déchets d'origine terrestre. En mer, les principales activités humaines générant des déchets sont le transport maritime, le tourisme, la navigation de plaisance, l'activité de pêche et la conchyliculture.

De nombreuses collectivités et associations œuvrent pour l'obtention de plages propres, et accentuent leurs efforts depuis la marée noire du Prestige. La Région Nouvelle-Aquitaine met en œuvre, en partenariat avec les départements et les communes, une politique de gestion raisonnée des macro-déchets, sur terre comme en mer. A travers ce programme régional, associant les opérateurs publics, les marins-pêcheurs, les élus des communes littorales, tous travaillent à la préservation de leur côte en agissant sur la prévention, la réduction à la source, la récupération ciblée des déchets et l'information des touristes et des professionnels. Dans le cadre de la mise en place d'un programme régional d'actions contre les macro-déchets, une expérimentation technique a été menée avec la collaboration des marins-pêcheurs aquitains pour ramener à terre les déchets pendant leurs campagnes de pêche.

En Gironde et dans les Landes, les Conseils généraux et les communes, associés à des organismes spécialisés, conduisent depuis plusieurs années des opérations de nettoyage des plages désormais adaptées à la protection des systèmes dunaires. Le Conseil départemental des Landes a mis en place depuis 1991 un service de nettoyage sur toute la côte landaise fonctionnant toute l'année, en partenariat d'ordre technique et financier avec quinze collectivités littorales et le Centre d'Essais des Landes. Entre la Bidassoa et l'Adour, le syndicat mixte Kosta Garbia mène des programmes destinés à limiter le dépôt de déchets sur les plages (pose de barrages flottants, chalutage des déchets en mer de 300 mètres à 3 milles nautiques du rivage)



4.5 L'évolution du traît de côte

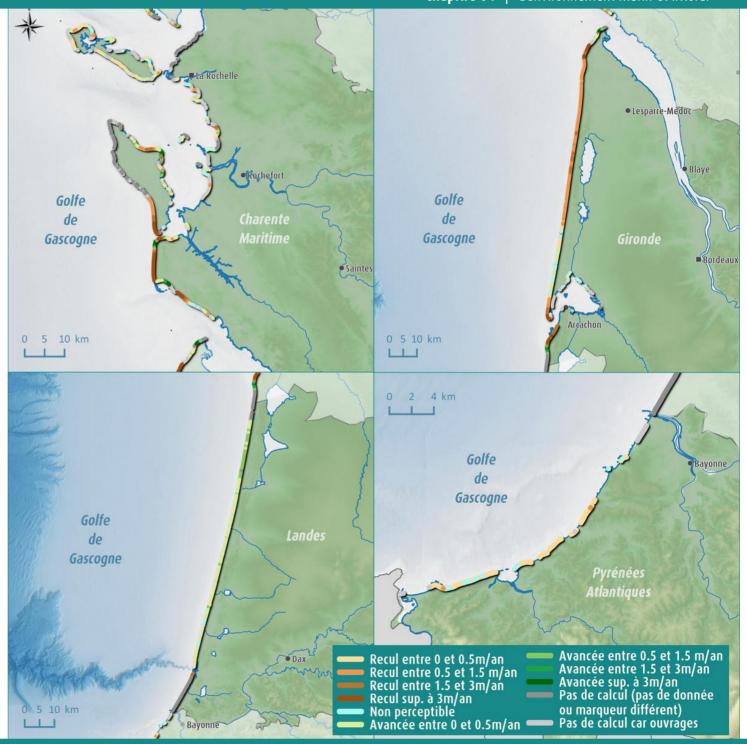
L'aléa érosion côtière est responsable du recul du trait de côte (déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine marin et le domaine continental). Celui-ci est la conséquence d'une perte de matériaux sous l'effet de l'érosion naturelle induite par les forces marines combinée parfois à des actions continentales, ou d'une érosion générée ou accélérée par l'homme.

À l'inverse du recul, la plage peut s'engraisser dans certaines conditions. Selon l'indicateur national de l'érosion côtière du Ministère de l'écologie, le linéaire côtier de la façade Sud-Atlantique est plus ou moins soumis à l'érosion selon les départements : sur une période de plus de 50 ans, 75 % du linéaire est en recul en Gironde, 55 % en Charente-Maritime, 45 % dans les Pyrénées-Atlantiques et seulement 15 % dans les Landes. Or, c'est sur le linéaire côtier que se concentrent beaucoup d'enjeux humains et économiques, patrimoniaux et culturels.

Ce phénomène d'érosion côtière se conjugue parfois à l'avancée dunaire (mouvement, vers l'intérieur des terres, de dunes mobiles non stabilisées par la végétation). Les grandes phases d'avancée dunaire ont été maîtrisées, dans leur majorité, par une politique de plantation d'arbres et végétaux. Cependant, ce phénomène perdure et peut menacer des enjeux humains (camping, voies de communication..).

Par ailleurs, il convient de signaler que des données à une échelle très fine sont rendues disponibles par l'Observatoire de la Côte Aquitaine, existant depuis près de 20 ans et surveillant le linéaire aguitain sableux et rocheux, de l'estuaire de la Gironde, au nord, à la Bidassoa, au sud de la région.

Sources : ©Evolution du trait de côte - Cerema - Ministère de la Transition écologique et solidaire - 2016



4.6 La recherche sur l'environnement marin

Il existe sur la façade Sud-Atlantique 2 grands pôles universitaires consacrés à la recherche sur l'environnement marin à Bordeaux et à La Rochelle, ainsi que 3 stations côtières spécialisées de l'IFREMER.

Un des cinq centres régionaux de l'IFREMER situé à Nantes pilote 3 stations côtières sur la façade Sud-Atlantique, situées à La Tremblade (Laboratoire Communautaire de Référence (LCR) sur la pathologie des mollusques), à la Rochelle-l'Houmeau (Laboratoires environnement ressources Halieutiques) et à Arcachon (surveillance et collecte de données sur la qualité du milieu marin littoral). La direction régionale aquitaine de l'IFREMER compte deux géologues et un technicien spécialisés dans le littoral, qui participent à l'observatoire de la côte aquitaine, à la caractérisation des aléas érosion côtière à la cartographie de l'évolution du trait de côte entre 2020 et 2040.

Sur le plan universitaire, à Bordeaux, les activités de recherche de l'UMR (Unité Mixte de Recherche) dans les domaines de l'environnement et paléoenvironnement océaniques et continentaux (EPOC) sont déclinées en trois grands axes thématiques : écotoxicologie, océanographie côtière et géosciences marines. Au sein de ces activités se repartissent sept équipes thématiques : transferts géochimiques des métaux à l'interface continent-océan, physico et toxico chimie de l'environnement, écotoxicologie aquatique, écologie et biogéochimie des systèmes côtiers, modélisation expérimentale et télédétection en hydrodynamique sédimentaire, paléoclimats, sédimentologie.

Ces pôles regroupaient en février 2014 près d'une centaine de chercheurs, dont une guarantaine spécialisés dans la recherche marine ainsi qu'environ 70 doctorants ou post-doctorants. Leurs études sont ciblées sur les écosystèmes côtiers et littoraux sur trois sites-ateliers régionaux : le Bassin d'Arcachon, l'estuaire de la Gironde et le plateau continental sud-Gascogne. Ce laboratoire a notamment des activités d'enseignement en spécialité de Masters STEE spécialité océanographie et STEE spécialité biodiversité et écosystèmes continentaux et en Master européen Mer adossé à EPOC.

Le département de biologie de l'Université de La Rochelle est composé de 19 enseignants-chercheurs ; il propose des activités d'enseignement dans la filière Master Sciences pour l'Environnement spécialité Géographie Appliquée à la Gestion des littoraux (GAGEL). L'université propose également une licence professionnelle spécialité Aquaculture et gestion durable de son environnement. Par ailleurs, des équipes de chercheurs appartenant au laboratoire «Littoral, Environnement et Sociétés (LIENSs)» (Unité mixte de recherche CNRS / Université de La Rochelle) spécialisées dans les études des écosystèmes littoraux au niveau géographique, physique, écosystèmes côtiers, animaux marins, chimiques et biologique, regroupent, en février 2014, 50 chercheurs, 21 doctorants et 4 post-doctorants.

Si les deux UMR de Bordeaux et La Rochelle représentent les laboratoires les plus impliqués dans la recherche littorale sur la façade, il ne s'agit pas des seuls acteurs impliqués, de nombreux autres laboratoires de recherche participent suivant les programmes de recherche. Ainsi, dans l'ancienne région Aquitaine, un état des lieux réalisé en 2009, a identifié 18 équipes travaillant sur cette thématique. En ajoutant les établissements publics, près de 900 personnes (chercheurs, doctorants et personnels techniques) sont mobilisées autour de la recherche et de la gestion du littoral aquitain.

Sources : Ministère de la Transition économique et solidaire (DIRM SA), IFREMER, Observatoire Pelagis



Le patrimoine maritime et littoral

- **5.1** Les phares
- **5.2** Le libre accès au rivage
- **5.3** La protection des sites littoraux



La plupart des phares de la région Nouvelle-Aquitaine présentent un intérêt patrimonial incontesté, qui a conduit à leur classement ou inscription au titre des Monuments Historiques. La Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique, dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine de signalisation maritime, s'attache à permettre la visite de ces ouvrages. C'est environ 540.000 visiteurs qui gravissent chaque année les marches de ces édifices.



Si l'on ne devait retenir qu'un phare en Nouvelle-Aquitaine, voire même en France, ce serait sans aucun doute celui de Cordouan. C'est l'un des plus anciens et plus remarquables phares isolés en mer. Situé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde à 9 kilomètres à l'ouest de la Pointe de Grave, il est construit sur un plateau rocheux de 150 hectares. Il est entré en service en 1611 et depuis cette date, des générations de gardiens se succèdent. Aujourd'hui encore, il demeure le dernier phare français sur lequel vivent et travaillent des gardiens. Il est le premier phare classé au titre des monuments historiques en 1862. Il est d'autre part inscrit depuis 2002 sur la liste indicative nationale des biens susceptibles d'être inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. En 2015, l'État, en partenariat étroit avec les acteurs locaux, a lancé officiellement la candidature à l'inscription du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Il est ouvert à la visite d'avril à octobre.

Outre Cordouan, sont classés Monuments Historiques depuis 2012 en Nouvelle-Aquitaine :

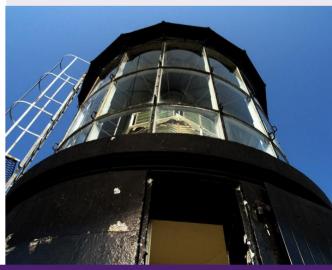
- le phare des Baleineaux (phare en mer éteint)
- le phare des Baleines sur l'île de Ré (Saint-Clément-les-Baleines) (1850-1854) ouvert à la visite toute l'année ;
- le phare de Chassiron de l'île d'Oléron (Saint-Denis-d'Oléron) (1834-1836) ouvert à la visite toute l'année ;

Les autres phares de la région ont été inscrits aux Monuments Historiques en 2011 pour les phares Charentais et en 2009 pour les phares de l'ancienne Aquitaine. Les phares de La Coubre, Grave, Cap-Ferret, Contis et Biarritz sont ouverts à la visite.

Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire, Ministère de la Culture, Association pour la sauvegarde du phare de Cordouan

QUELQUES CHIFFRES CLÉS RELATIFS AU PATRIMOINE MARITIME **EN NOUVELLE-AQUITAINE**

- ▶ 21 phares en Nouvelle-Aquitaine
- ▶ 5 phares classés au titre des monuments historiques
- ▶ 12 phares inscrits au titre des monuments historiques
- ▶ 16 phares en service
- ▶ 11 phares ouverts aux visiteurs
- ► **540.000** visiteurs gravissent chaque année les marches des phares de la région



Chapitre 05 | Le patrimoine maritime et littoral





1. Phare des Baleines (Charente-Maritime)

Élévation: 59,39 mètres Portée : 27 milles Classé MH en 2012



2. Phare de Chassiron (Charente-Maritime)

Élévation : 50 mètres Portée : 28 milles Classé MH en 2012



3. Phare de la Coubre (Charente-Maritime)

Élévation : 64 mètres Portée : 28 milles Inscrit MH en 2011



4. Phare de Vallières (Charente-Maritime)

Élévation : 36 mètres

(Éteint)

Classé MH en 2009



5. Phare de Cordouan (Gironde)

Élévation: 63 mètres Portée : 22 milles Classé MH en 1862



6. Phare de Grave (Gironde)

Élévation: 34,6 mètres Portée : 19 milles Inscrit MH en 2009



7. Phare du Cap-Ferret (Gironde)

Élévation : 62 mètres Portée : 27 milles Classé MH en 2012



8. Phare de Contis (Landes)

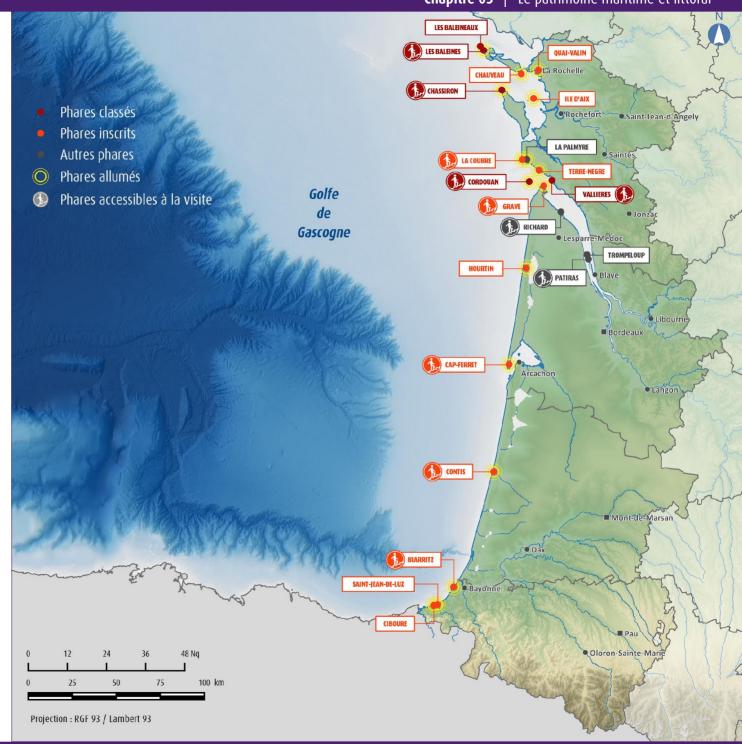
Élévation : 73 mètres Portée : 26 milles Inscrit MH en 2009



9. Phare de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)

Élévation: 73 mètres Portée : 26 milles Inscrit MH en 2009

Cliquer sur la photo du phare pour des informations détaillées





LES STATIONS BALNÉAIRES

La région Nouvelle-Aquitaine, comme l'ensemble des régions littorales métropolitaines, a vu se créer de nombreuses stations balnéaires, depuis le XVIIIe siècle et la naissance du tourisme des «bains de mer», jusqu'à l'avènement du tourisme de masse après la seconde guerre mondiale. Biarritz est peut-être la station la plus emblématique, car la plus ancienne, développée sous le règne de Napoléon III, en l'honneur de l'impératrice Eugénie. Royan avec son architectrure inspirée du style art déco, et Arcachon avec sa ville d'hiver, ses somptueuses villa et son architecture très variée, comptent parmi les station les plus prisées et réputées du littoral français.



LES VILLAGES OSTRÉICOLES

Les villages ostréicoles, construits au début du XXe siècle, sont des cabanes sommaires, faites souvent de pin, et servaient d'abri temporaire et de stockage pour les pêcheurs ou ostréiculteurs. On les retrouve aussi bien en Charente-Maritime que sur le bassin d'Arcachon. Ces villages, sont des lieux qui ont gardé leur caractère maritime et leur forme originelle. Certains villages sont des sites classés, notamment ceux de la commune de Lège-Cap Ferret et ceux de l'île aux oiseaux, propriété du Conservatoire du Littoral.



LE PATRIMOINE FLOTTANT

L'histoire maritime de la façade est aussi marquée par ses navires, dont certains, aujourd'hui classés, témoignent de l'histoire de la construction navale et des pratiques de navigation de la région.

L'Hermione, réplique du navire de guerre français en service de 1779 à 1793, a été reconstruite dans l'ancien arsenal de Rochefort à partir de 1997 et lancée en eaux salées le 7 septembre 2014. Après son départ vers les Etats-Unis, elle a retrouvé son port d'attache à Rochefort où de grandes fêtes de reconstitution d'époque sont organisées

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire

5.2 Le sentier du littoral

Traditionnellement présenté comme la résurgence du «sentier des douaniers» créé sous la révolution par l'administration des douanes pour surveiller les côtes, le sentier du littoral a pour vocation d'assurer le libre accès de tous à la mer.

Son aménagement s'inscrit dans les objectifs portés par la loi «Littoral» de conservation de l'espace littoral et d'accessibilité au public.

Type de côte rencontré par le sentier en Nouvelle-Aquitaine (%)

- Rivage
- Rivage côte basse
- Rivage falaise
- Arrière dunaire
- Lagune

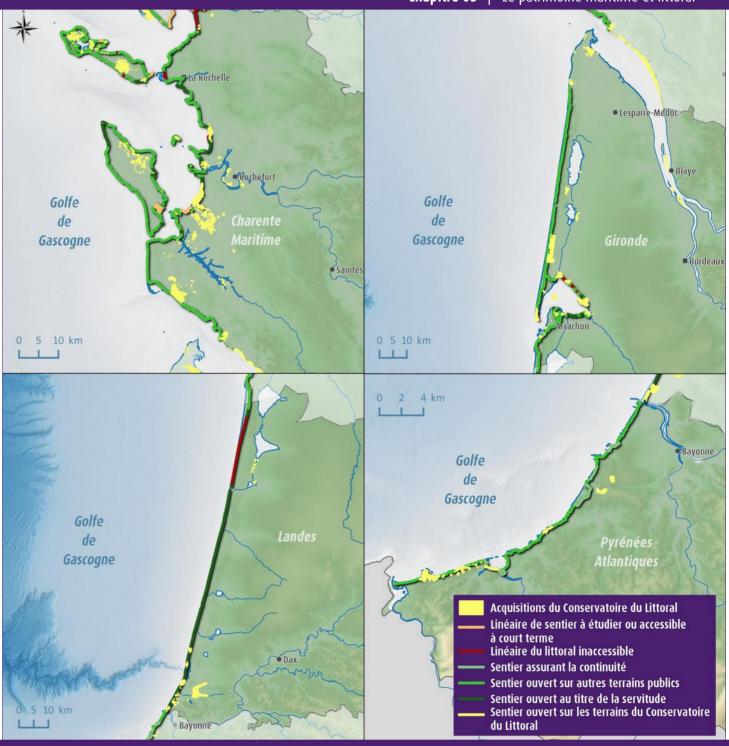


Le littoral aquitain se caractérise par rivages océaniques majoritairement publics. Dès lors, la servitude littorale ne s'applique pas stricto sensu au rivage puisque non nécessaire. Le sentier du littoral ouvert, ou à ouvrir, en Nouvelle-Aquitaine représente 14 % du linéaire métropolitain. Il emprunte, pour la moitié de son linéaire, les rivages au plus près de la mer. Il se caractérise également par une part importante, au regard des autres facades maritimes, de forêts, de plages et de dunes traversées.

700 km linéaires couverts par le sentier du littoral en Nouvelle-Aquitaine

14 % du linéaire métropolitain situé en Nouvelle-Aquitaine

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire



5.3 La protection des sites littoraux

La législation a mis en place deux niveaux de protection des espaces d'importance nationale : les sites inscrits et les sites classés. Ce sont les deux niveaux majeurs de protection des espaces et paysages naturels ainsi que des paysages bâtis remarquables. Il peut s'agir d'espaces et paysages naturels et ruraux, mais aussi de paysages bâtis remarquables.



Les sites classés sont les sites et monuments naturels dont l'intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque est exceptionnel et qui méritent une forte protection. Les sites inscrits sont ceux qui ne présentent pas une valeur ou une fragilité nécessitant un classement, mais dont l'évolution doit être suivie. Les départements littoraux de la Nouvelle-Aquitaine comportent de vastes espaces naturels encore bien préservés. La frange littorale en particulier offre des paysages exceptionnels par leur taille, leur qualité et leur diversité : îles (Ré, Oléron), marais (Brouage), paysage dunaire (dune du Pilat), lagunes (Arcachon), estuaires (Charente, Gironde), étangs (Girondins, Landais), corniches rocheuses (Basque).

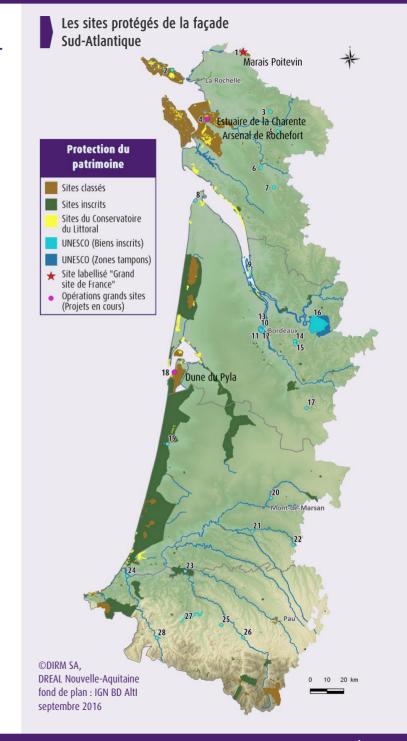
8 sites classés sur le DPM (1 en Gironde et 7 en Charente-Maritime)

90 sites inscrits ou classés dans les départements littoraux (22 en Charente-Maritime, 27 en Gironde, 14 dans les Landes et 27 en Pyrénées-Atlantiques)

25 sites UNESCO dans les départements littoraux (cf. carte)

- 2 Les remparts de Saint-Martin-de-Ré
- 3 Eglise Saint-Pierre-d'Aulnay
- 5 Abbaye royale de Saint-Jean d'Angely
- 6 Eglise Sainte-Eutrope
- 7 Hôpital des Pèlerins de Pons
- 8 Ealise Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres
- 9 Fortifications de Vauban-La Citadelle et le Fort Paté
- 10 Ealise Saint-Seurin
- 11 Cathédrale Saint-André
- 12 Eglise Saint-Michel
- 13 Bordeaux, Port de la Lune
- 14 Ealise Saint-Pierre
- 15 Ancienne abbaye Notre-Dame de la Sauve Majeure

- 16 Juridiction de Saint-Emilion
- 17 Ancienne cathédrale de Saint-Jean-Baptiste
- 19 Clocher-porche de l'ancienne église
- 20 Eglise Saint-Avit
- 21 Eglise Abbatiale
- 22 Ealise Sainte-Ouitterie
- 23 Abbaye Saint-Jean
- 24 Cathédrale Sainte-Marie
- 25 Eglise Saint-Blaise
- 26 Ealise Sainte-Marie
- 27 Chemin du Puy: d'Aroue à Ostabat
- 28 Porte Saint-Jacques (maison dite "de Mansart")



Sources: Ministère de la Transition écologique et solidaire, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Conservatoire du Littoral et des Rivages lacustres

Éléments de démographie

- **6.1** La population littorale
- **6.2** Les dynamiques démographiques

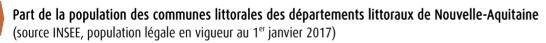


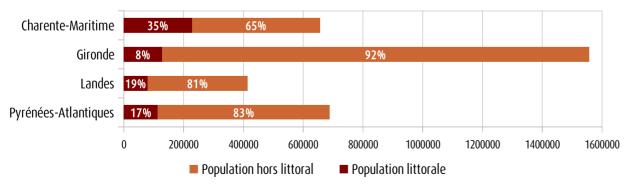
6.1 La population du littoral

Les communes littorales en Nouvelle-Aquitaine regroupent un peu plus de 550.000 habitants. Cela représente moins d'un dixième de la population de l'ensemble des communes littorales métropolitaines.

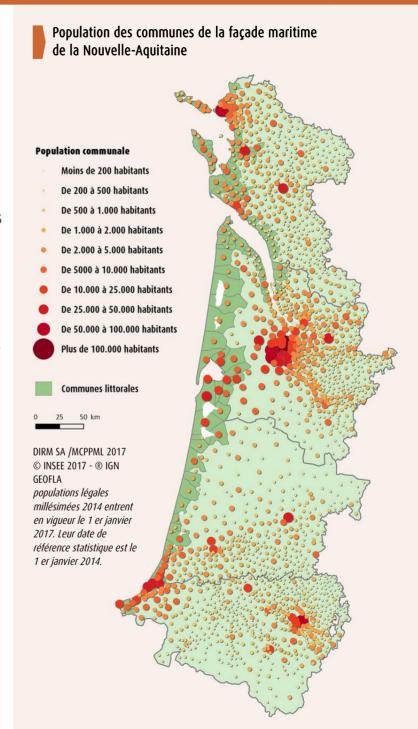
Parmi les 19 communes littorales métropolitaines ayant plus de 50.000 habitants en 2009, une commune La Rochelle, 8ème commune littorale avec 74.700 habitants, est située sur la facade Sud-Atlantique. Les autres communes importantes sont les communes voisines d'Anglet (29ème commune littorale, 37.700 hab.) et de Biarritz (41ème commune, 25.400 hab.), en continuité de Bayonne, en rétro-littoral. Un peu plus de 40 % de la population de la facade Sud Atlantique vit sur le littoral de Charente-Maritime, à peine un quart en Gironde, 14 % dans les Landes et 21 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les communes littorales en Nouvelle-Aquitaine ont une densité de population moyenne de 138 hab./km². C'est deux fois moins que la moyenne littorale et nettement moins que sur les trois autres façades maritimes. C'est tout de même 20 % plus élevé que la moyenne métropolitaine. Cette assez faible densité s'explique, pour partie, par la vaste superficie des communes littorales de Gironde et des Landes. La densité de population est faible dans les communes littorales des Landes et de Gironde, élevée en Charente-Maritime et très forte dans les Pyrénées-Atlantiques. La population est plutôt âgée, un quart de la population avant plus de 65 ans. Ainsi, les soldes naturels sont négatifs sur la période récente (1999-2009) et la croissance démographique s'explique uniquement par des soldes migratoires très excédentaires.





Sources: Bases communales INSEE, Observatoire National de la Mer et du Littoral



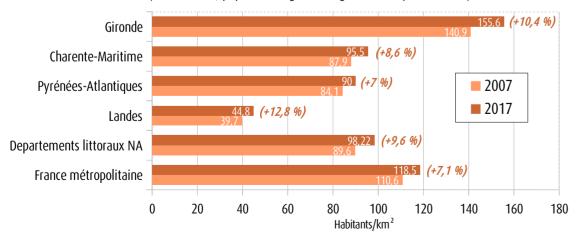
6.2 Les dynamiques démographiques

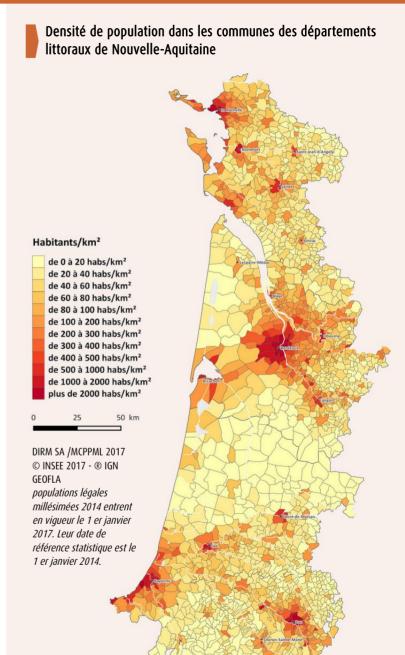
Espace de vie et d'activité pour plus de 800.000 habitants, le littoral de la facade Sud-Atlantique est un espace attractif où la population est en constante augmentation. Il doit ainsi relever plusieurs défis d'envergure liés aux enjeux démographiques.

Entre 2007 et 2014, l'évolution démographique en France a été de 7,1 % tandis que les guatre départements littoraux de Nouvelle-Aquitaine ont enregistré une progression supérieure, de l'ordre de 9.6%. Les départements littoraux des anciennes régions Aquitaine et Poitou-Charentes comptaient 3,024 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2007. Ils en comptent 3,315 millions au 1er janvier 2014. Selon l'INSEE, en 2040, la région Nouvelle Aquitaine devrait atteindre 3,791 millions d'habitants, soit 25,3 % de plus qu'en 2007, si les tendances démographiques actuelles se poursuivent. Au sein de cette façade, la croissance serait jusqu'en 2040 légèrement plus forte dans les départements littoraux aquitains, (+25,6%) qu'en Charente-Maritime (+24,3%). Dans le détail, la croissance relative de la population serait très soutenue dans le département des Landes (+34%) et plus modérée dans les Pyrénées-Atlantiques (+19%).

La gestion de cette forte croissance de la population sera un enjeu important d'aménagement du territoire en bord de mer et en profondeur dans les terres afin de concilier les différents usages sur cet espace : activités primaires, extension de l'urbanisation, espaces protégés, économie présentielle.

Évolution de la densité de population dans les départements littoraux de Nouvelle-Aquitaine entre 2007 et 2017 (source INSEE, population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2017)





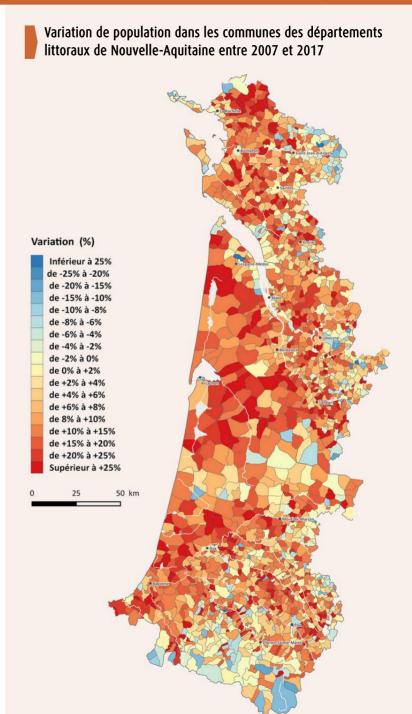
Dans le détail, la population des communes littorales et de l'arrière pays de la façade sud-atlantique augmente nettement plus rapidement que la moyenne des communes de France métropolitaine ou que des communes littorales métropolitaines (+64% de 1962 à 2009, avec une assez nette accélération depuis 1990, soit 23 points de plus que la moyenne du littoral métropolitain, et 29 points de plus que la movenne métropolitaine). La croissance démographique littorale porte la croissance démographique de la région Nouvelle Aquitaine avec la métropole bordelaise.

Au sein de la façade Sud-Atlantique, la croissance de la population des communes littorales a été très soutenue dans les Landes (+128 % entre 1962 et 2009) et en Gironde (+102 % sur la même période), importante dans les Pyrénées-Atlantique (+59 % sur la même période) et plus modérée en Charente-Maritime (+38%). Cette évolution de la population doit être comparée à celle des communes d'arrièrepays littoral : la progression est ainsi particulièrement forte en Charente-Maritime (+120 % sur la période 1962-2009) mais aussi dans les autres départements. Cela traduit un report de la croissance démographique dans l'hinterland.

Sources : INSEE, Observatoire National de la Mer et du Littoral



Le Bassin d'Arcachon connaît depuis 30 ans une croissance démographique très rapide et continue, la plus forte de Gironde. Variant de 130.000 habitants permanents à plus de 400.000 habitants en période estivale, sa population permanente devrait connaitre une progression de près de 70.000 habitants nouveaux à l'horizon 2030. Cette attractivité, qui ne se dément pas, est grandement due, outre un « littoralisme » général, à un environnement de qualité exceptionnelle, mais fragile, largement protégé par les dispositions de la loi littoral.



Le dynamisme de la croissance démographique sur la façade sud-atlantique s'explique principalement par les soldes migratoires (ils expliquent 99 % de la croissance démographique de la facade depuis 1962). En effet, contrairement à la moyenne en France métropolitaine et la moyenne sur les communes littorales métropolitaines, les soldes naturels sont négatifs sur la façade Sud-Atlantique depuis le recensement de 1982.

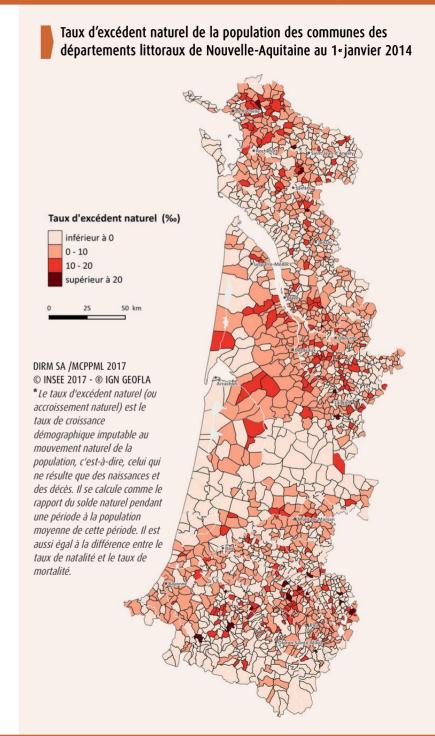
Cela s'explique par la part importante de populations âgées sur ce territoire. Ainsi l'indice de vieillissement y est de 1,26 sur les communes littorales sud-atlantique, 1,33 en Charente-Maritime, 1,18 en Gironde, 1,05 dans les Landes et 1,37 dans les Pyrénées-Atlantiques, soit des indices nettement plus élevés qu'en France métropolitaine (0,99).

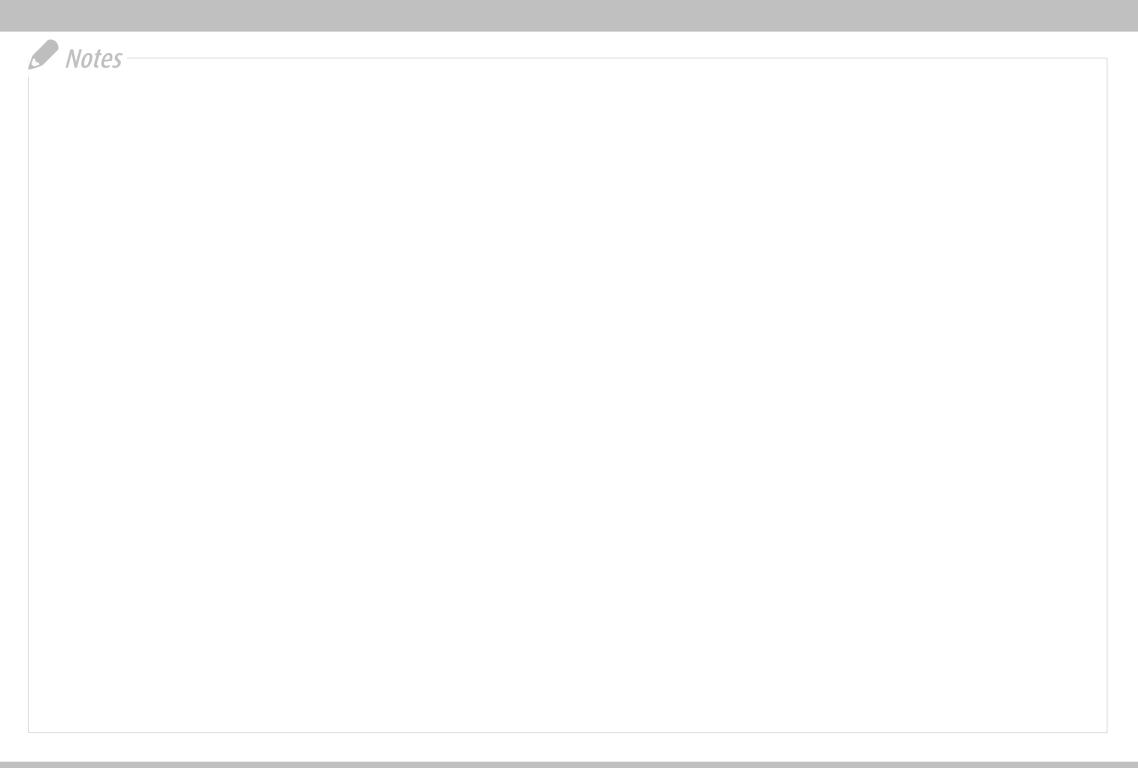
En outre, l'indice de vieillissement de la population s'accentue plus rapidement sur le littoral de sudatlantique qu'ailleurs (+50 % entre 1990 et 2009 contre +36 % en moyenne dans les communes métropolitaines)

Source: INSEE, Observatoire National de la Mer et du Littoral



En Charente-Maritime, les villes du littoral sont les plus attractives. Le clivage entre les arrondissements du littoral et ceux de l'intérieur s'est accentué de recensement en recensement. Sur les 31 unités urbaines de la Charente-Maritime, 21 dépendent étroitement du littoral. Leur essor démographique démontre une réelle attractivité et un important dynamisme. Ces villes et leur région immédiate tirent l'essentiel de la croissance démographique du département.





Sources et remerciements :

La DIRM Sud-Atlantique remercie toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de l'édition 2017 de la monographie maritime de la façade Sud-Atlantique : Ministère de la Transition écolgique et solidaire : Direction des affaires maritimes / Département des systèmes d'information (DAM/DSI) - Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) - Observatoire National de la Mer et du Littoral (ONML) ; Services et Délégations à la Mer et Littoral des Directions Départementales des Territoires et de la Mer de Charente-Maritime, Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques (DDTM/DML) ; Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine (DREAL) ; Préfecture maritime de l'Atlantique ; Centré Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Atlantique (CROSSA Etel) ; Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) ; IFREMER ; Agence Française pour la Biodiversité pôle mer (AFB) ; Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ; Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS) ; Centre Région Nouvelle-Aquitaine ; Observatoire de la Côte Aquitaine (OCA) ; Conseils Départementaux de Charente-Maritime, de Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques ; Geolittoral (CEREMA) ; CEREMA Direction Territoriale Sud-Ouest ; CEREMA Direction Technique Eaux Mer et Fleuves ; Direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) ; FranceAgrimer ; Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins de Nouvelle-Aquitaine ; Bordeaux Port Atlantique ; Port Atlantique La Rochelle ; Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays-Basque ; Chambre de Commerce et d'Industrie Rochefort Saintonge ; Centre d'études et de valorisation des algues (CEVA)

Directeur de la publication :

Éric LEVERT

Rédaction, cartographies, conception graphique :

David DUDOGNON, Yannick DUMEAU (Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique / MCPPML)

Relecture et validation:

Comité éditorial de la DIRM Sud-Atlantique

Crédits photographiques :

Photographies (sauf mention contraire) : Médiathèque TERRA - Laurent Mignaux et Arnaud Buissou / Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Photo de couverture : Côte sauvage et phare de la Coubre

Édition DIRM SA - Janvier 2018

©Tous droits réservés





Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique

1-3, rue Fondaudège CS 21227 Tél. : 33 (0) 5 56 00 83 00 Fax : 33 (0) 5 56 00 83 47 dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr

www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr